



GUYANE

UN DÉVELOPPEMENT SOUS CONTRAINTES



Directeur de la publication :

René Jean

Coordination :

Eric Moriame (INSEE)

Rédacteurs :

Stéphane Attali (IEDOM),
Eric Moriame (INSEE),
Olivier Voiriot (AFD)

Ont collaboré à cette étude :

INSEE :

C. Camesella - F. Chaffort - J.C. Courbain,
S. Durieux - G. Forgeot - F. Frenet - A. Greliche,
V. Hecquet - R. Janick - C. Joeger - L. Kali - S. Molia - S. Planson

IEDOM :

M. Remblin

AFD :

R. Michel

Rédaction en chef :

E. Lauret

Infographie :

G LE CONCEPT

Impression :

ANTILLES IMPRIMERIE

Photos de couverture :

© Eric Moriame (INSEE) EDF,
Photos activité optique vidéo CSG - ESA/CNES/Arianespace

GUYANE
UN DÉVELOPPEMENT
SOUS CONTRAINTES

Tables des matières

AVANT-PROPOS	P. 03
SYNTHÈSE	P. 04
1^{ÈRE} PARTIE : UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE INSUFFISANTE AU REGARD	
DES HANDICAPS À SURMONTER	P. 07
1.1 Une dynamique de croissance insuffisante	P. 08
1.2 Des inégalités plus marquées que dans les autres Dom	P. 12
1.3 Des filières traditionnelles en difficulté	P. 16
1.4 Une économie fortement dépendante	P. 21
1.5 Des transferts financiers importants mais insuffisants	P. 25
1.6 Une politique de développement qui semble avoir atteint ses limites	P. 29
2^{ÈME} PARTIE : DES HANDICAPS STRUCTURELS IMPORTANTS	P. 35
2.1 Une situation géographique particulière	P. 36
2.2 Une croissance démographique élevée	P. 41
2.3 Les déséquilibres persistants du marché du travail	P. 45
2.4 Le retard des niveaux de formation	P. 49
2.5 Des conditions de compétitivité défavorables	P. 51
2.6 La situation difficile des collectivités locales	P. 54
3^{ÈME} PARTIE : UN TISSU ÉCONOMIQUE QUI SE MET PROGRESSIVEMENT EN PLACE	P. 59
3.1 Les mutations économiques se confirment	P. 60
3.2 Le marché intérieur se construit	P. 70
3.3 Une inflation maîtrisée jusqu'à mi 2006	P. 74
3.4 Le secteur bancaire local s'assainit	P. 77

AVANT-PROPOS

La Guyane dispose, comme les autres Départements d'Outre-mer, d'un système d'information économique et financière plus riche que n'importe quelle région de France métropolitaine, avec en particulier des comptes économiques détaillés, un indice des prix, une balance commerciale, une analyse du système productif local, une mesure du chômage et de l'emploi informel, un suivi conjoncturel.

Partant du constat de leur insuffisante valorisation, la Direction Interrégionale de l'Insee Antilles-Guyane, l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer et l'Agence Française de Développement ont lancé le projet CEROM - Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-Mer. Ce projet, né de la volonté commune de développer le système d'information économique et de créer de nouveaux outils d'aide à la décision pour les institutionnels, est entré en vigueur en 2004. Plusieurs travaux et publications ont déjà été réalisés.

Parmi ces travaux, de nombreuses monographies à caractère macro-économique ont déjà concerné plusieurs géographies allant des Antilles à l'Océan indien et au Pacifique. La présente étude vise à décrire l'évolution économique de la Guyane des années 90 à la période récente.

La représentation de l'économie guyanaise qui en ressort se démarque de l'image habituelle décrite : la Guyane a bénéficié depuis le début des années 90 d'un réel développement. La taille de son économie a doublé, grâce à une croissance plus élevée que celle de la plupart des autres régions françaises. Alors que son tissu économique se transforme, se modernise et crée des emplois, son marché intérieur se construit.

L'exceptionnel dynamisme démographique pèse toutefois lourdement sur la croissance par habitant : loin des phénomènes de rattrapage souvent évoqués pour les Dom, la Guyane est confrontée à un véritable décrochage de ses indicateurs socio-économiques.

*Transformer une croissance soutenue en développement humain partagé, voilà le véritable défi **d'un développement sous contraintes.***

**Le Chef du Service Régional
de l'INSEE Guyane**

Jean-Claude Courbain



**Le Directeur de l'IEDOM
Guyane**

Max Remblin



**Le Directeur de l'AFD
Guyane**

Roland Michel



Une petite économie à la croissance exceptionnelle

La Guyane présente les caractéristiques d'une petite économie, inégalement répartie sur un grand territoire. Sa population est estimée à 209 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, soit seulement 11 % de celle des quatre départements d'outre-mer, ou 0,3 % de l'ensemble formé par la France métropolitaine et les Dom. Une trentaine d'agglomérations françaises sont plus peuplées que la Guyane. Son poids économique est encore plus faible, le produit intérieur brut ne dépassant pas 9 % de celui des quatre Dom, ou 0,16 % de l'ensemble national. Le développement de cette petite économie se joue dans la confrontation entre deux dynamiques exceptionnelles : une très forte expansion économique et une croissance démographique parmi les plus élevées au monde. En effet, de 1993 à 2006, le PIB guyanais a progressé de 3,9 % par an en termes réels, contre 2,2 % par an en moyenne nationale. Sur les vingt-six régions françaises, seule la Réunion affiche une croissance en volume supérieure (4,4 % par an). L'expansion est également élevée au regard des pays voisins, la croissance annuelle moyenne pour l'Amérique latine et les Caraïbes étant de 3 % dans les années 1990. Mais en un peu plus d'une cinquan-

taine d'années, la population guyanaise a été multipliée par 8, quand celle de la France métropolitaine progressait de 48 %. Si l'augmentation de la population constitue ainsi un important défi, elle s'accompagne de l'essor d'un tissu productif davantage diversifié pouvant ouvrir la voie à un développement plus autonome.

Le défi démographique

Les immigrants formaient 29 % de la population guyanaise en 2005. L'indice conjonctuel de fécondité s'élève à 3,9 enfants par femme, soit un niveau correspondant à celui d'Haïti mais qui dépasse nettement celui des pays voisins¹. La fécondité élevée s'accompagne d'une extrême jeunesse de la population, 43 % des habitants ayant moins de vingt ans. Avec le maintien des dynamiques actuelles de fécondité, mortalité et migrations, la population guyanaise atteindrait 424 000 personnes en 2030. De même, selon toutes les estimations, la population resterait très jeune, les moins de vingt ans formant plus de 40 % de la population en 2030. Le défi de l'accroissement démographique demeurera donc important dans les années à venir. Quelques chiffres en donnent la mesure : entre 2005 et 2006, le nombre d'élèves du primaire a progressé de 5,7 %

1 - L'indice conjonctuel de fécondité est ainsi de 2,3 enfants par femme au Brésil, 2,5 au Suriname et 2,7 au Guyana (Ined, Tous les pays du monde, Population et sociétés n° 436).

et 3 300 actifs supplémentaires se sont présentés sur le marché du travail.

Des progrès sociaux mais pas de rattrapage

Dans ce contexte exceptionnel, la Guyane présente plusieurs ambivalences sur le plan des indicateurs sociaux. À l'horizon de plusieurs décennies, le PIB par habitant et le revenu par habitant progressent, les conditions de vie s'améliorent comme l'attestent l'allongement de l'espérance de vie, le meilleur équipement des logements, etc. Ces améliorations se heurtent toutefois à deux limites. Tout d'abord, des reculs sont possibles à court terme : de 1993 à 2006, le revenu par habitant a pratiquement stagné, ne progressant en valeur réelle que de 0,1% par an.

D'autre part, les progrès moins rapides qu'ailleurs en France se traduisent par un accroissement des écarts avec la France métropolitaine comme avec les autres Dom. Le revenu par habitant était inférieur de 52 % à celui de la France métropolitaine en 2006, cette différence s'étant légèrement accentuée dans les années 1990. En 2006, la proportion de bacheliers par génération n'était que de 37 % en Guyane, contre 64 % en moyenne nationale et avec un retard important vis à vis de chacun des trois autres Dom². La très forte croissance démographique s'est accompagnée d'une progression de l'emploi mais aussi du chômage. Celui-ci touchait 20,3 % des actifs de Guyane en 2007 contre 8,1 % en France métropolitaine.

Une croissance un peu plus autonome

Comme les autres départements d'outre-mer, la Guyane a évolué vers une croissance un peu plus autonome. L'augmentation de la population, le rattrapage du SMIC et l'alignement des prestations sociales ont développé le marché intérieur. Les entreprises ont un taux d'investissement très élevé, de 28 % par an sur la période 1993 à 2006, de 10 points au-dessus de la moyenne de France métropolitaine. La forte croissance économique compense les handicaps que subissent les entreprises moyennes : leurs indicateurs de rentabilité sont au-dessus de la moyenne métropolitaine. La montée du tertiaire et le développement d'une production locale industrielle tendent à réduire la propension à importer : les importations représentaient 73 % de la production locale de biens en 2003, contre 79 % dix ans plus tôt.

L'emploi public pèse d'un poids important en Guyane, plus encore que dans les trois autres Dom ou la plupart des petites économies. Les trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière) emploient 44 % des salariés contre 21 % en France métropolitaine, et versent plus de la moitié de la masse salariale. Il n'empêche que sur le long terme, le tissu productif s'est diversifié et rapproché de la moyenne. En 2005, la part d'emploi agricole est identique en Guyane et en France métropolitaine (4 %). L'administration, la santé et l'action sociale représentent 47 % des emplois en Guyane contre 31 % en France métropolitaine.

2 - Elle était de 52 % à la Réunion, 59 % en Guadeloupe, 63 % en Martinique.

L'industrie s'est développée en Guyane alors que ses effectifs baissaient en France métropolitaine. Elle emploie désormais 12 % des travailleurs de Guyane, contre 16 % en France métropolitaine. Enfin, le poids de l'activité spatiale dans l'économie a diminué de l'ordre de dix points en dix ans, traduisant une diversification en bonne voie de l'activité locale.

Le besoin de nouveaux relais de l'emploi

Plusieurs filières économiques souffrent néanmoins de difficultés, souvent identifiées. L'agriculture, l'exploitation des ressources naturelles (pêche, bois, or) sont pénalisées par l'insuffisante modernisation et la concurrence de l'informel. L'activité et l'emploi des entreprises de construction se

situent en deçà des besoins induits par la croissance démographique et celle du parc des logements. Un autre handicap réside dans la faiblesse du commerce et des services marchands aux particuliers.

Le commerce de détail, le commerce automobile, les services personnels, les activités financières et immobilières sont moins représentés que dans chacune des autres régions françaises. Ces activités ne représentent que 9 % des salariés contre 16 % en moyenne nationale. La formation professionnelle, le renforcement de l'attractivité des villes ne permettraient-ils pas de faire de ces activités tertiaires un levier plus efficace pour des créations d'emplois ? De même, un enjeu central pour la Guyane réside dans la mise en valeur et la préservation de son exceptionnel patrimoine naturel et culturel.

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE INSUFFISANTE AU REGARD DES HANDICAPS À SURMONTER

En 1993, dopée par la réussite des activités spatiales, la Guyane était le Dom le plus avancé en termes de richesses créées : son PIB par habitant égalait celui de la Martinique et devançait ceux de la Guadeloupe et de la Réunion de respectivement 12 et 21 points. Il atteignait alors 62 % du PIB par tête français. En 2006, et alors que tous les autres Dom ont entamé un processus de rattrapage, le PIB par habitant guyanais n'est plus que 49 % du PIB par tête français. Loin des phénomènes de convergence souvent évoqués pour les Dom, la Guyane doit faire face à un véritable décrochage de ses indicateurs.

Pourtant la croissance de l'activité économique sur la période est assez remarquable : le PIB, qui progresse de 5,2 % par an en moyenne, double en 13 ans. Et la croissance réelle (corrigée de l'inflation), 1,8 fois plus élevée que la moyenne française, dépasse celle des autres régions françaises, à l'exception de La Réunion. Le spatial, élément moteur de l'économie, contribue à ce résultat : même si son poids diminue à la faveur d'une diversification avancée du tissu économique, il représente encore 20 % du PIB sur la période et pousse l'activité et le salaire moyen vers le haut. Cette vive croissance ne permet cependant pas de pallier l'évolution démographique hors norme qui distingue la Guyane des autres Dom : le PIB par habitant stagne depuis le début des années 90 et la divergence s'accroît au fil du temps

entre les croissances par habitant guyanaise et française, tant en terme de richesses créées que de revenus distribués. En 2006, le niveau de vie moyen est inférieur d'un quart à la moyenne prévalant aux Antilles. Et les inégalités, plus marquées qu'ailleurs, persistent : 25 % des Guyanais vivent sous le seuil de pauvreté relative.

Les filières économiques traditionnelles sont toutes en perte de vitesse. Le secteur primaire poursuit son déclin et ne représente plus que 3,7 % de la richesse créée dans l'économie : la production rizicole chute depuis plusieurs années, la filière pêche peine à se moderniser en faisant face à une forte concurrence, et la filière bois demeure embryonnaire. Le secteur aurifère enfin, dont le développement est étroitement lié à l'histoire récente de la Guyane et à l'évolution du cours de l'or, doit concilier modernisation et protection de l'environnement. L'économie guyanaise s'est développée, repliée sur son marché intérieur : elle est fortement dépendante et sa balance commerciale lourdement déficitaire. Elle exporte peu. Son solde extérieur reste positif grâce aux transferts publics qui ont peu diminué en valeur relative sur la période (37 % du PIB en 2006). Ce modèle de développement « sous serre » semble avoir atteint ses limites, alors que le niveau des dépenses publiques par habitant, déjà insuffisant au regard de l'importance des besoins à satisfaire, décroît encore sur la période.

1.1 - Une dynamique de croissance insuffisante

Une économie en pleine expansion

La croissance de l'activité régionale est très soutenue : entre 1993 et 2006, le PIB guyanais progresse en moyenne de 5,2 % par an en valeur. C'est une progression supérieure ou égale à celle enregistrée en Guadeloupe (5,2 %) et en Martinique (5 %) ou en France métropolitaine (3,7 %).

Sur l'ensemble de la période, la Guyane est donc l'une des économies les plus dynamiques des Dom, et même de l'ensemble des régions françaises : son PIB a presque doublé (+ 93 %). La croissance réelle de l'activité (corrigée de l'inflation) est encore de 3,9 % par an sur la période, dans un contexte d'in-

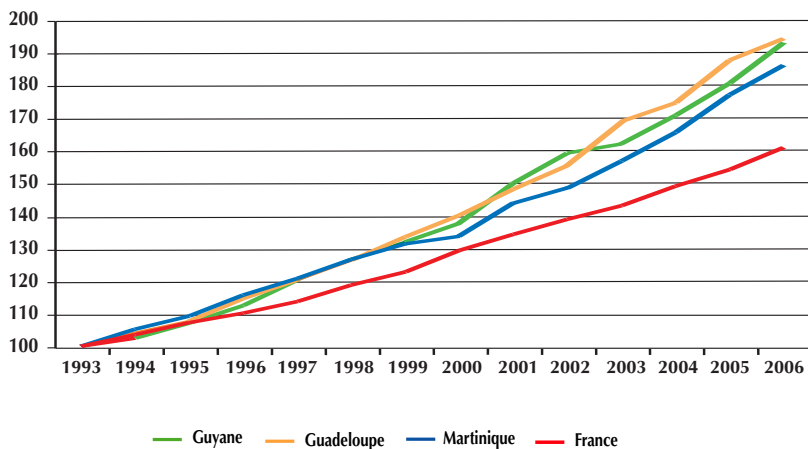
flation maîtrisée (les prix augmentent de 1,3 % par an en moyenne). En France entière, elle s'établit à 2,2 %.

La croissance réelle guyanaise est donc 1,8 fois plus élevée que celle enregistrée au niveau national, et supérieure de 0,8 point à la croissance réelle antillaise (3,1 % par an en Guadeloupe et Martinique entre 1993 et 2006). Elle est d'ailleurs plus rapide que celle de toutes les régions métropolitaines : les plus dynamiques sur la période sont les Pays-de-Loire et la Bretagne (2,9 % de croissance annuelle moyenne), les moins dynamiques étant la Lorraine (1,5 %) et la Picardie (1,7 %).

La taille de l'économie guyanaise double en 13 ans

Évolution du PIB nominal en base 100 en 1993

Unité : indice



Sources : Insee - Comptes économiques ; Cerom - Comptes économiques rapides 2006

Une croissance tirée par l'activité spatiale

Le profil temporel de la croissance guyanaise est heurté : elle est très liée à l'activité spatiale locale³ et laisse apparaître un net découplage conjoncturel entre les croissances française et guyanaise. Les pics observés en 1997, 2001 et 2006 correspondent à des périodes où l'investissement et l'activité du spatial sont au plus haut. À l'inverse, entre 1998 et 2000, l'activité de la base connaît

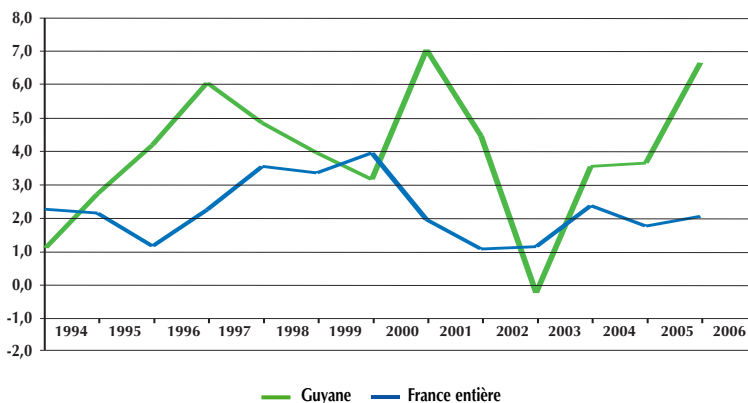
un boom des investissements qui atteignent 160 millions d'euros, soit davantage que les investissements cumulés des quatre années précédentes : la croissance en volume atteint un record de 6,4 %⁴.

L'influence du secteur spatial sur le profil de la croissance révèle son importance dans l'activité économique. Élément moteur de l'économie guyanaise, il pousse notamment l'activité et le salaire moyen vers le haut. En 1994, l'impact du spatial représentait un

Une croissance en volume heurtée

Évolution comparée des PIB guyanais et français, en volume, entre 1993 et 2006

Unité : %



Sources : Insee - Comptes économiques ; Cerom - Comptes économiques rapides 2006

trois ans de suite une pause de plusieurs mois liée à des retards de livraison de satellites. De même, en 2003, le net ralentissement de l'activité de lancement (avec 4 lancements, contre 12 l'année précédente) entraîne une chute du PIB. En 2006 enfin, l'arrivée de

un quart du PIB guyanais. Il a diminué de dix points en dix ans pour représenter, en 2002 et 2003, un peu plus de 16 % du PIB. Cette baisse relative s'explique par une diversification plus poussée de l'économie de la Guyane. Mais sur la période, et hors

3 - Voir l'encart sur l'activité spatiale en page 31.

4 - «L'investissement spatial propulse la croissance», Les synthèses de CEROM - Insee - Dirag, Septembre 2007.

spatial, le PIB total serait néanmoins plus faible d'au moins 20 %⁵. En résumé, la croissance guyanaise, tant en volume qu'en valeur est donc particulièrement vive sur la période observée : elle égale celle de la Guadeloupe et dépasse nettement celle des autres régions françaises, à l'exception de La Réunion. L'activité spatiale, qui représente entre un quart et un cinquième du PIB, contribue à cette vivacité. Mais ce rythme est insuffisant pour soutenir la progression démographique hors norme de la région.

Un retard croissant en termes de PIB et de revenu par habitant

En 1993, le PIB par habitant était de 11 500 euros. Il s'élevait à 62 % du niveau français, égalait celui de la Martinique et devançait sensiblement celui des autres Dom. En 2006, le PIB par habitant guyanais ne représente plus que 49 % du PIB par tête français. Alors que tous les autres Dom ont entamé un processus de rattrapage, la Guyane

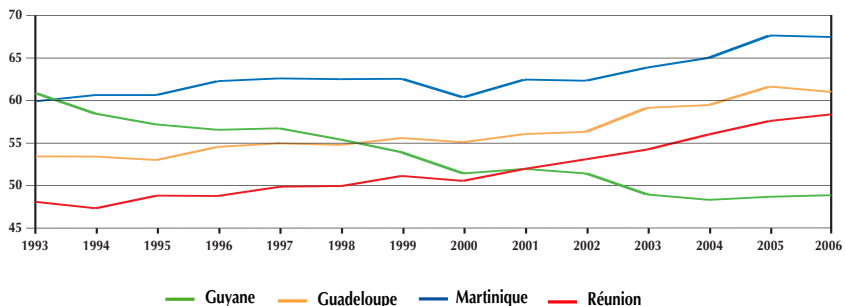
subit un vrai décrochage : il y a divergence au fil du temps entre les PIB par habitant guyanais et français. La Guyane se situe désormais en dernière position de l'ensemble des régions françaises (la Réunion a dépassé la Guyane en 2002). Le PIB réel par habitant s'établit en 2006 à 13 800 euros : il est donc inférieur d'un quart à la moyenne prévalant aux Antilles (17 200 euros).

Le revenu⁶ des ménages, qui reflète mieux le niveau de vie des populations, accuse la même tendance, pour s'établir en 2006 à 47 % du niveau moyen français. Cette évolution distingue un peu plus la Guyane des autres Dom, dont le retard en termes de revenu par habitant est inférieur de 4 à 5 points à celui du PIB par habitant, au bénéfice d'une fiscalité favorable et de transferts sociaux élevés. En Guyane, le revenu par habitant a augmenté de 1,4 % par an en moyenne, ce qui compte-tenu de la hausse des prix (+ 1,3 % par an) conduit à sa stagnation en valeur réelle (+ 0,1 %) sur la période.

La Guyane est le seul Dom dont le PIB par habitant s'éloigne du niveau français

Évolution des PIB par habitant des Dom

Unité : indice, base 100 = France métropolitaine



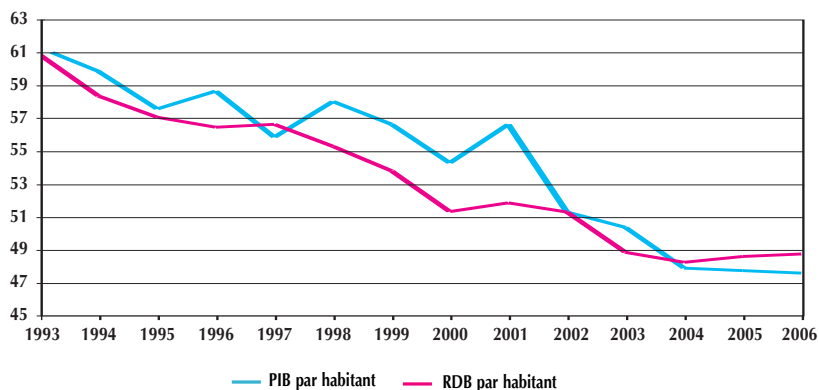
Sources : Insee - Comptes économiques ; Cerom - Comptes économiques rapides 2006

5 - «Le poids du spatial diminue, l'économie de la Guyane se diversifie », Antiane Échos n°1, décembre 2007.
6 - Revenu Disponible Brut.

Le décrochage concerne aussi bien la richesse créée que les revenus distribués

Évolution du PIB et du RDB guyanais par habitant

Unité : indice, base 100 = France métropolitaine



Sources : Insee - Comptes économiques ; Cerom - Comptes économiques rapides 2006

Une croissance par habitant en berne

La croissance par habitant stagne depuis le début des années 90 (comme déjà au cours de la décennie 70) : sur la période, le PIB par habitant en volume ne progresse que de 0,2 % environ par an. Dans la région, la Guyane se situe donc - avec le Vénézuéla - parmi les économies ayant de mauvais résultats. Sur une période similaire (1990-2005), l'ensemble de la zone Amérique Latine et Caraïbe a en effet crû au rythme de 1,2 % par an et ses deux proches voisins, le Brésil et le Suriname, au rythme de 1,1 % par an. La plupart de ces pays restent néanmoins à un niveau de richesse produite bien inférieur : le PIB par habitant du Brésil⁷ par exemple est inférieur de plus de 40 % au niveau guyanais, celui du Suriname de plus de 46 %.

La croissance guyanaise au plus bas

Croissance annuelle moyenne du PIB
par habitant entre 1993 et 2006

Unité : %

Guyane	0,2
Guadeloupe	2,1
Martinique	2,4
Métropole	1,6
dont :	
Région la plus performante (Franche-Comté)	2,2
Région la moins performante (Alsace)	1,1
Amérique Latine et Caraïbe*	1,2
dont :	
Brésil	1,1
Suriname	1,1
Guyana	3,2
Trinidad & Tobago	4,3
Vénézuéla	-1

Sources : Insee - Comptes économiques - PNUD

*1990 - 2005

7 - En parité de pouvoir d'achat (PPA)

Au niveau français, la croissance guyanaise apparaît aussi comme une contre-performance singulière : le taux de croissance du PIB par habitant des régions françaises est de l'ordre de 2,2 % pour les plus performantes (Le Centre et la Franche-Comté) et de 1,1 % à 1,3 % pour les moins performantes (l'Alsace et la Picardie).

En moyenne, en France, ce taux est de 1,6 %. L'écart est plus marqué encore avec les régions antillaises : sur la même période, la croissance annuelle moyenne martiniquaise

par habitant s'est établie à 2,4 % et la croissance guadeloupéenne à 2,1 %, résultats qui leur permettent de s'engager sur la voie d'un véritable rattrapage⁸. Le retard du PIB par habitant, déjà élevé par rapport à la France métropolitaine, s'accroît donc encore sur la période : il passe sous la barre des 50 %. C'est également le cas des revenus par habitant, en dépit de transferts sociaux supérieurs à la moyenne et d'une pression fiscale avantageuse.

1.2 - Des inégalités plus marquées que dans les autres Dom

Une persistance des inégalités

La stagnation en valeur réelle du niveau de vie⁹ en Guyane s'accompagne d'une disparité importante des revenus, au point qu'en

2006, près de 25 % des ménages guyanais vivent en deçà du seuil de pauvreté¹⁰. Cette proportion a légèrement augmenté depuis 1995 : en 2006, en Guyane, le taux de pauvreté est toujours le plus élevé des Dom.

Un guyanais sur quatre sous le seuil de pauvreté¹¹

Évolution du taux de pauvreté dans les Dom

Unité : %

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
1995	19,4	17,5	24,3	17,1
2001	15,8	15,7	26,1	14,6
2006*	18,2	19,5	25,0	14,3
Seuil 2006 (€/an)	6 917	7 923	6 451	6 851

* Données provisoires

Sources : Insee - Enquêtes Budget de Famille des Dom

Note de lecture : 24,3 % des ménages guyanais vivent sous le seuil de pauvreté en 1995, et 25,0 % en 2006.

8 - «L'économie martiniquaise au passage de l'an 2000» - Cerom - Insee - Dirag, Juin 2005 et «Guadeloupe une économie en déficit d'image» - Cerom - Insee - Dirag Mars 2004.

9 - Mesuré par le revenu disponible brut des ménages par habitant.

10 - Dans le cadre de l'harmonisation des statistiques européennes, le seuil de pauvreté relative est maintenant fixé à 60 % du revenu annuel médian par unité de consommation (au lieu de 50 % auparavant). Le revenu annuel considéré est égal à la somme des revenus d'activité, des transferts sociaux et familiaux, et des revenus du patrimoine (incluant les loyers imputés), le tout avant impôts. Le nombre d'unités de consommation d'un ménage est calculé comme suit : le 1^{er} adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 chacune, les personnes de moins de 14 ans pour 0,3 chacune et les familles monoparentales sont majorées de 0,2. Ce supplément «Famille monoparentale» n'existait pas auparavant.

11 - Ce seuil est relatif au territoire sur lequel il est calculé : le seuil de pauvreté diffère ainsi d'un Dom à l'autre.

Les revenus d'activité sont très inégalement répartis

Les revenus d'activité représentent sur la période plus de la moitié des ressources des ménages guyanais, contre moins de 40 % pour les autres Dom. Pour autant, cette part s'est nettement réduite depuis 10 ans, du fait de la part croissante du salariat privé et des emplois aidés, aux revenus moyens plus faibles ; mais aussi parce que les prestations sociales ont pris le relais, à la faveur d'une baisse du taux d'emploi. Le

Conséquence de ces comportements : le taux d'emploi chute sur la période, sauf entre 2006 et 2007 où il remonte légèrement à la faveur d'une baisse notable du chômage. Dans les autres Dom, la part des revenus d'activité s'est nettement moins réduite au profit des revenus de remplacement (retraite, chômage).

Par ailleurs, dans les Dom comme en France métropolitaine, les formes particulières d'emploi (contrats à durée déterminée, emplois aidés ou précaires, temps

Des évolutions inverses de celles des autres Dom

Distances comparées des revenus des ménages au seuil de pauvreté

Unité : indice de distance

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		Réunion	
	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre
1995	0,75	2,6	0,74	2,6	0,62	2,7	0,82	2,8
2001	0,76	2,3	0,73	2,3	0,59	2,8	0,76	2,5
2006*	0,74	2,4	0,74	2,5	0,67	2,9	0,82	2,4

* Données provisoires

Sources : Insee - Enquêtes Budget de Famille des Dom

Note de lecture : En 1995, le revenu d'un ménage guyanais vivant sous le seuil de pauvreté représente en moyenne 62 % de ce seuil. Pour un ménage guyanais aisé, le revenu moyen est égal à 2,7 fois le seuil.

taux d'activité des guyanais en âge de travailler tend en effet à diminuer au cours des dernières années, du fait de la scolarisation croissante des 15-24 ans. Contrairement à ce qui s'observe dans la plupart des régions, les taux d'activité des femmes tendent aussi à diminuer, notamment pour les plus de 50 ans.

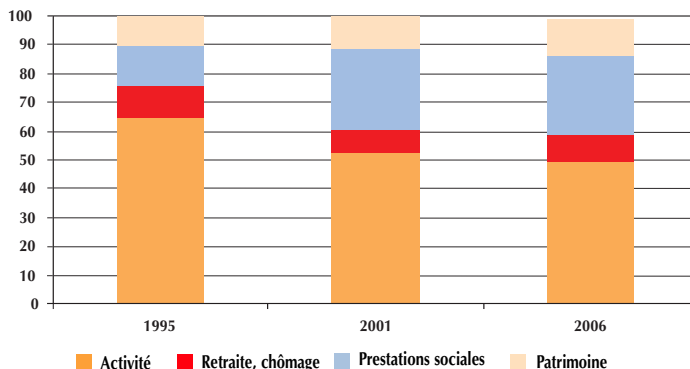
Le taux de chômage particulièrement élevé (toujours supérieur à 20 % sur la période) les conduit à ne pas se présenter ou à se retirer prématurément du marché du travail.

partiel) conduisent à l'existence de travailleurs pauvres. La Guyane se distingue en effet par un taux de pauvreté élevé (9,5 %) des personnes en contrat à durée indéterminée à temps plein.

La part des revenus d'activité décroît au profit des prestations sociales

Évolution de la structure des ressources des ménages guyanais

Unité : % cumulés



Sources : Insee - Enquêtes Budget de Famille des Dom

Les transferts sociaux atténuent les inégalités

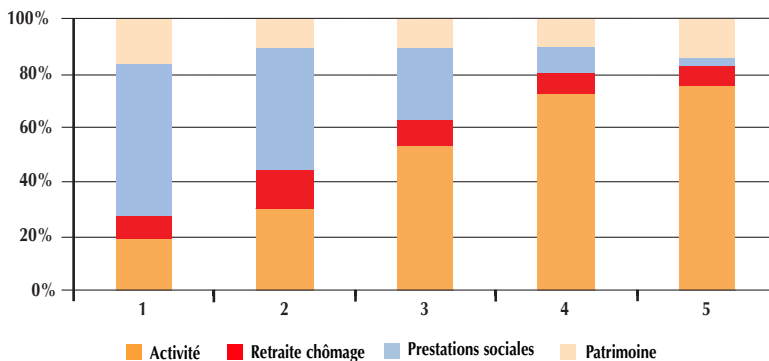
La composition des ressources des ménages reflète particulièrement les inégalités au sein de la société guyanaise : la part des presta-

tions sociales est élevée pour les bas revenus guyanais ; elles représentent près de 60 % de leurs ressources, contre moins de 20 % de revenus d'activités. Pour les plus aisés en revanche, les transferts sociaux sont quasiment absents et les revenus d'activité

Les prestations sociales aident les bas revenus

Structure des ressources des ménages selon le quintile de revenu

Unité : % cumulés



Sources : Insee - Enquêtes Budget de Famille des Dom

représentent plus de 70 % de leurs ressources. Les revenus de remplacement (retraite, chômage) sont plus importants parmi les ménages situés juste au-dessus du seuil de pauvreté.

La progression de ce qui caractérise ces inégalités s'observe également par la hausse du nombre de personnes allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ou du Revenu de Solidarité (RSO¹²) : il a augmenté de plus de 60 % en Guyane depuis 1998, contre 40 % en Guadeloupe et à La Réunion, et moins de 30 % en Martinique. Une étude de la CAF sur les allocataires de minima sociaux dans les Dom¹³ souligne l'impact de l'immigra-

tion en Guyane, où près de la moitié des allocataires sont d'origine étrangère. Les transferts sociaux réduisent notablement la proportion des bas revenus : en Guyane, le taux de pauvreté serait de 37 % au lieu de 25 %, si les prestations sociales ne venaient atténuer les inégalités. Par contre, dans les Dom, le système fiscal n'a qu'un faible rôle redistributif. Plus de la moitié des ménages n'ont aucun montant à régler au titre de l'impôt sur le revenu : ce prélèvement affecte donc peu le revenu médian des ménages à partir duquel est calculé le seuil de pauvreté. Par ailleurs, les taxes d'habitation et foncière, qui concernent davantage de ménages, n'ont pas d'effet redistributif.

Le système fiscal réduit peu la pauvreté

Taux de pauvreté des ménages des Dom

Unité : %

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Avant transferts sociaux et avant impôts	29,8	30,5	36,9	32,6
Après transferts sociaux et avant impôts	19,7	20,2	23,1	13,6
Après transferts sociaux et après tous les impôts	19,3	19,7	21,9	13,5

Sources : Insee, Enquête Budget de Famille des Dom 2006, données provisoires.

12 - Créé en décembre 2001, le Revenu de Solidarité est versé aux personnes d'au moins 50 ans, bénéficiaires du RMI depuis au moins deux ans et qui n'exercent pas d'activité professionnelle.

13 - Étude reprise dans : Justina Clément, Ronan Mahieu « Les allocataires de minima sociaux dans les DOM : caractéristiques et évolution », Les Travaux de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale, rapport 2005-2006.

1.3 - Des filières traditionnelles en difficulté

Le secteur primaire prend du retard

En 2006, le secteur primaire a généré 3,7 % de la richesse créée dans l'économie guyanaise. Il poursuit ainsi son déclin : en 1993, sa part dépassait les 5 %. Ce taux reste plus élevé que celui observé en France métropolitaine ou aux Antilles, désormais inférieur à 2 %. Au sein du secteur primaire, le poids de l'agriculture est toujours prépondérant : il est de 88 %, contre 6 % chacun pour la sylviculture et la pêche. À l'exception de la sylviculture, mais sur un volume d'activité peu significatif, toutes ses activités ont enregistré sur la période un taux de croissance annuel moyen inférieur à celui de l'économie. Les industries agricoles et agroalimentaires, qui génèrent une valeur ajoutée d'environ 46 millions d'euros en 2006, ne dépassent pas sur la période 2 % de la création annuelle de richesse. Avec 18 % de la valeur ajoutée

industrielle globale, elles occupent néanmoins une place importante dans le tissu industriel local.

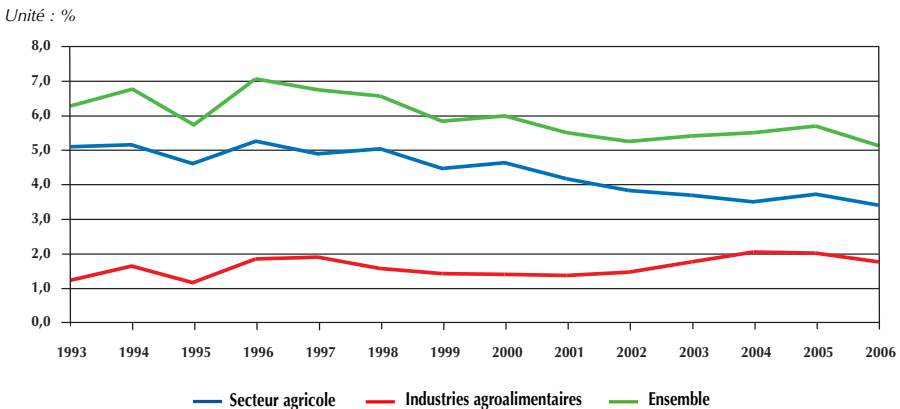
La Guyane dispose pourtant d'un avantage comparatif important par rapport aux autres géographies en terme de potentiel d'exploitation des ressources naturelles. Cependant, ces activités, en proie aux surcoûts liés à l'ultra-périphéricité et à la concurrence des produits importés, soumises à l'é étroitesse d'un marché intérieur éclaté géographiquement, peinent à se structurer pour atteindre un poids plus significatif dans l'économie.

La production rizicole chute depuis plusieurs années

La Guyane est le seul Dom à cultiver le riz. Elle est aussi l'une des seules régions qui exporte près de la moitié de sa production. Le climat permet à la filière de produire un

Le poids du secteur agricole diminue

Poids de l'agriculture (yc sylviculture, pêche et chasse) et des industries agroalimentaires dans la valeur ajoutée en Guyane



Sources : Insee - Comptes économiques ; Cerom - Comptes économiques rapides 2006

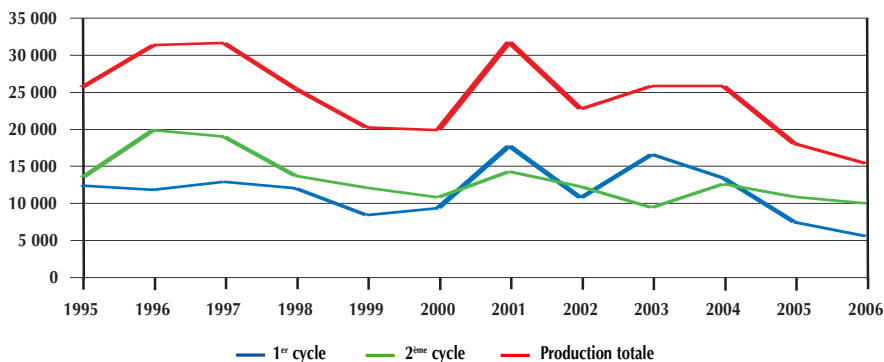
riz long de qualité ; elle s'est réellement développée avec les débuts de la riziculture irriguée dans la commune de Mana. Elle a bénéficié d'abord des techniques de poldérisation importées du Suriname, puis d'un plan de développement engagé par les pouvoirs publics qui permit de réaliser en cinq ans un périmètre irrigué de 5 800 ha sur la rive droite de la Mana. La production locale qui était de 700 tonnes par an en 1982, a culminé à plus de 30 000 tonnes en 1996, en raison d'une progression parallèle des surfaces mises en culture et des rendements (supérieurs à 3 t/ha). À l'exception d'un nouveau pic en 2001, le niveau de production s'est ensuite inscrit en baisse tendancielle depuis cette date pour retomber à environ 15 000 tonnes en 2006. En parallèle, la dégradation des rendements s'est poursuivie au fil des ans, passant en moyenne de 3,5 t/ha/cycle sur la période 1985-2002, à seulement 1,7 t/ha/cycle en 2006. Cette forte baisse a pour cause essentielle les importantes attaques de ravageurs des cultures subies en 2004 et 2005, les produits phytosanitaires homologués en Europe étant

peu adaptés aux zones équatoriales. Grâce à une production locale consommée à hauteur de 52 % dans le département en 2006, la Guyane est aujourd'hui autosuffisante en riz, le reste de la production (soit un peu plus de 7 200 tonnes en 2006) est exporté. Les exportations ont suivi en valeur la même tendance que la production, chutant de 33 % depuis 2003 pour atteindre seulement 2,2 millions d'euros en 2006.

La répartition géographique des exportations de riz guyanais a également subi d'importantes transformations : en 2002 et 2003, la majeure partie de la récolte était exportée vers les marchés colombiens et brésiliens, alors entrevus comme débouchés susceptibles d'absorber les surplus de production. Mais dès 2004, les exportations vers les marchés latino-américains ont cessé : le principal destinataire des exportations est aujourd'hui l'Union Européenne (le Portugal et, dans une moindre mesure, l'Espagne et les Pays-Bas) qui représente 94 % des achats en tonnage.

Production de riz

Unité : en tonnes



Source : Direction de l'Agriculture et de la Forêt

La filière pêche peine à se moderniser

La Guyane dispose d'une façade maritime importante, longue de 350 km et, depuis 1977, d'une zone économique exclusive (ZEE) d'une superficie d'environ 130 000 km², dont 40 000 km² de plateau continental. Près de 200 espèces sont dénombrées sur le plateau : seulement 50 font l'objet d'une activité essentiellement artisanale à l'intérieur de la bande côtière. Les trois ressources principalement exploitées sont la crevette, le vivaneau et le poisson blanc. Le secteur représente environ 540 emplois de pêcheurs et 160 emplois dans les activités de transformation. Les prises sont globalement orientées à la baisse depuis une décennie, en raison des difficultés de la pêche crevettière et malgré un sursaut de la pêche aux vivaneaux, effectuée essentiellement par des navires vénézuéliens sous licence européenne (75 % des prises étant débarquées en Guyane).

Afin de garantir le renouvellement des espèces, un total admissible de capture (TAC) de crevettes est déterminé annuelle-

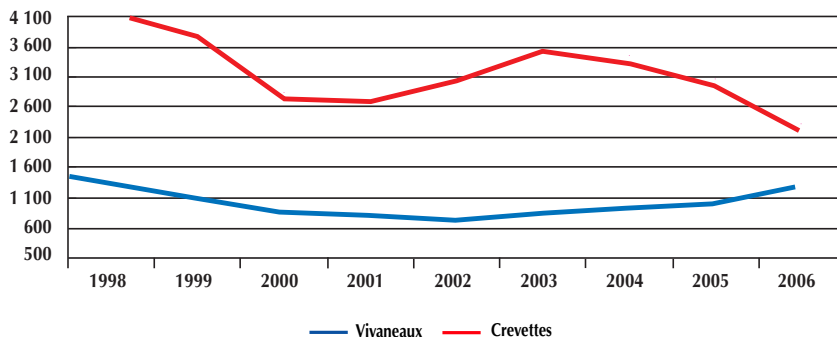
ment pour les seules espèces du plateau continental. Fixé à 4 000 tonnes en 1991, il n'a jamais été réellement atteint depuis 1998. La dégradation de l'activité de la pêche crevettière, perceptible depuis 2003, a été amplifiée en 2006 par des grèves et la liquidation judiciaire de certaines sociétés du secteur. Les prises de crevettes sont essentiellement exportées : la France métropolitaine en demeure le principal débouché, avec 81 % du volume expédié en 2006. Malgré le soutien des pouvoirs publics, les entreprises sont confrontées à des difficultés financières liées à une concurrence de plus en plus vive (Brésil et Madagascar), à la hausse des prix du carburant et à l'obsolescence des navires. Les prises de vivaneaux s'inscrivent sur une tendance plus favorable depuis 2002. Cependant la diminution du gabarit des prises indique une raréfaction progressive de la ressource.

La filière bois reste à développer

Bien que la forêt couvre 96 % du territoire de la Guyane, elle s'avère délicate à exploiter en raison des difficultés d'accès à la res-

Prises de crevettes et vivaneaux

Unité : en tonnes



Source : IFREMER

source et de la faible densité des essences recherchées. La majorité des bois guyanais sont des bois lourds, difficilement transportables par voie fluviale, et les forêts les plus facilement exploitables sont en phase de renouvellement, contraignant les exploitants à s'éloigner un peu plus. Au total, 5 essences sur 49 exploitables représentent 80 % du marché. Les entreprises de première transformation du bois (essentiellement les scieries) occupent une place très modeste dans l'économie du département. Elles emploient moins de 200 salariés et génèrent moins de 2,5 % de la valeur des exportations. La production de la filière forestière a connu d'importantes variations depuis environ deux décennies. Après s'être établie en moyenne autour de 85 000 m³ de grumes sorties de la forêt pendant les années 80, période de grands chantiers dans le BTP, la production a oscillé autour de 60 000 m³ de grumes entre 1994 et 2006. Près de 70 % de la production est exploitée localement, dont la moitié pour le seul secteur de la charpenterie. La filière dispose pourtant de nombreux atouts pour se développer : l'élargissement du marché soutenu par une démogra-

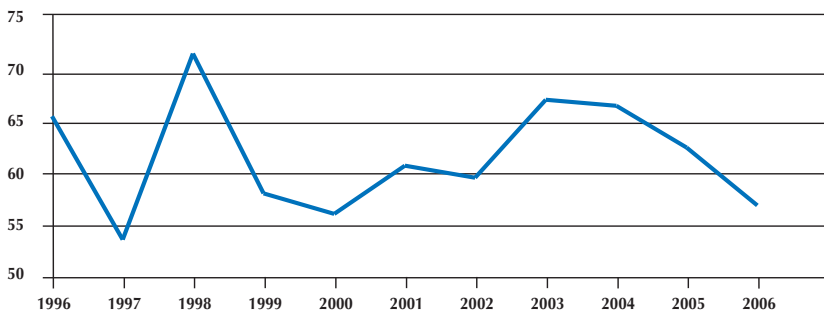
phie dynamique, le rattrapage des équipements publics et la hausse des cours des matériaux.

Après le BTP, les produits de seconde transformation constituent un second débouché pour la filière, mais peu de produits sont fabriqués localement. Les entreprises locales de seconde transformation sont en général faiblement équipées et souffrent d'une organisation insuffisante. Les entreprises de menuiserie et d'ébénisterie accusent un manque de flexibilité et ne peuvent répondre à de grosses commandes, en raison, pour la plupart d'entre elles, de la vétusté de leurs équipements. Leur compétitivité est limitée face aux productions industrielles importées. Ainsi en 2006, 56 % des importations de la filière concernaient des meubles, 16 % des sièges, 10 % du contre-plaqué, 12 % des ouvrages de menuiserie et de charpente, le solde étant constitué de produits issus de la première transformation.

Cette proportion est relativement stable depuis le début des années 2000. Au final, la balance commerciale de la filière bois est déséquilibrée, la valeur des exportations

Volume de grumes sorties de forêt

Unité : milliers de m³



Source : ONF

s'établissant en moyenne à 2,6 millions d'euros par an entre 2000 et 2006 contre 10 millions d'euros pour les importations. La concurrence des produits en provenance du Brésil et surtout de la France métropolitaine est de plus en plus forte.

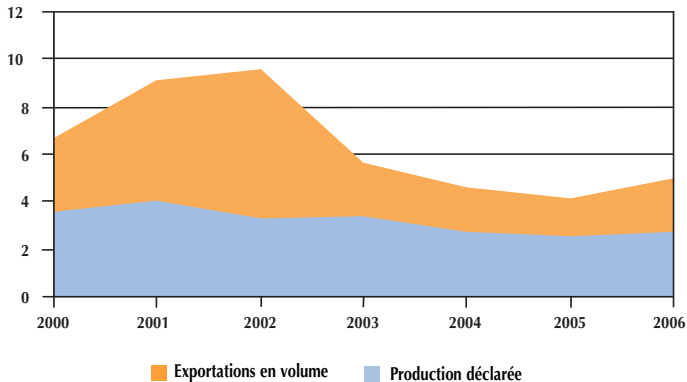
L'exploitation aurifère voit émerger de nouveaux acteurs

La découverte des premières pépites d'or, en 1854 dans le bassin de l'Aprouague, suscita l'intérêt des chercheurs d'or vers l'intérieur des terres qui s'est traduit par l'exploration et la découverte de nouveaux placers. Après un ralentissement de la production dû à la crise

sociétés industrielles internationales intéressées par l'exploitation de ce type de gisement. Le poids économique de l'or est important dans les exportations du département : son développement récent a cependant été mis en péril par l'afflux massif d'orpailleurs clandestins. Au 31 décembre 2006, la production déclarée atteignait un volume de 2,7 tonnes, soit un repli de 24 % par rapport au début de la décennie. Ce recul est plus marqué pour les artisans mineurs que pour les PME. Le décalage observé (de 2,3 tonnes d'or en 2006) entre les exportations et la production est le résultat de sous-déclarations, de l'emploi de l'or comme moyen de paiement direct de certaines prestations (rémunération

Évolution de la production et des exportations d'or

Unité : en tonnes



Sources : DRIRE et Direction Régionale des Douanes

de 1929, la remontée des cours survenue dans les années 1970 et l'inventaire minier réalisé par le Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM) entre 1975 et 1995, ont permis l'identification de gisements d'or primaire (120 tonnes d'or recensées) susceptibles d'un développement industriel local. Depuis, le département voit l'émergence de

du personnel et achat de matériel d'exploitation) et de l'orpaillage clandestin. Si la production des sociétés minières est achetée par l'intermédiaire des comptoirs d'or et soumise à des déclarations (DRIRE, exonération d'octroi de mer), la production clandestine échappe pour sa part à toute traçabilité.

1.4 - Une économie fortement dépendante

Hors spatial, une économie plutôt fermée

Le déficit commercial résume les faiblesses de l'économie guyanaise ; le résultat a priori plutôt flatteur en début de période du commerce extérieur (degré d'ouverture sur l'extérieur et taux de couverture élevés) est fortement biaisé par l'activité spatiale. Les importations de biens et services liées au spatial représentent en effet 65 % des importations totales de la Guyane. Pour les exportations, c'est près de 87 % des flux. Cette dépendance entraîne de fortes fluctuations annuelles à interpréter avec prudence. Les cadences de tir, en diminution depuis l'avènement d'Ariane 5 entraînent une décline sensible des importations comme des exportations au cours de la période. En 2006, le taux d'importation de la Guyane se situe autour de 48 % : il était proche de 100 % en 1995. Ce taux est désor-

mais comparable à celui des économies caribéennes souvent dominées par le tourisme et l'agriculture. Il reste plus élevé que dans les autres Dom, mais en isolant les effets du spatial, en particulier les importations d'éléments de lanceurs, il serait plus faible (de l'ordre d'un tiers) que celui - déjà peu élevé - des régions antillaises. En comparaison, la part des importations dans le PIB des pays voisins du plateau des Guyane est de 60 % pour le Suriname et supérieure à 116 % au Guyana. C'est la prédominance du tertiaire dans l'économie locale, en particulier des services publics et des services aux particuliers, qui limite les échanges commerciaux guyanais.

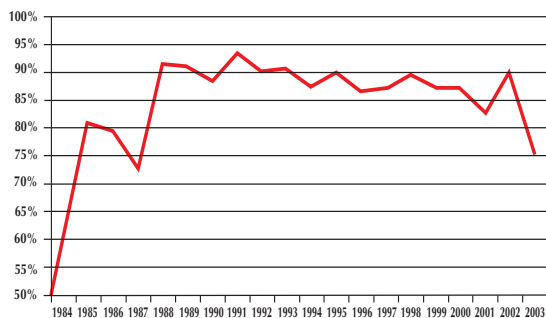
Une balance commerciale lourdement déficitaire

Le recours désormais plus limité aux importations confère à la Guyane un taux d'ouverture¹⁴ (exports plus imports sur PIB) trois fois plus faible qu'en 1995 (57 % contre 165 %). Par ailleurs, le niveau des exportations plus faible que celui des importations entraîne un commerce extérieur déficitaire autant en niveau qu'en taux de couverture (70 %). Celui-ci s'est même dégradé (de 27 points) durant la période, puisque le rythme des exportations (-10 % par an en moyenne) a décliné beaucoup plus rapidement que celui des importations (-5 %).

Des exportations quasi exclusivement liées à l'activité spatiale

Part des exportations de transport spatial dans les exportations totales

Unité : %



Source : Insee - Comptes économiques

14 - L'ouverture d'un pays est son degré de participation aux échanges internationaux, comparativement à son poids économique : il varie selon l'indicateur utilisé.

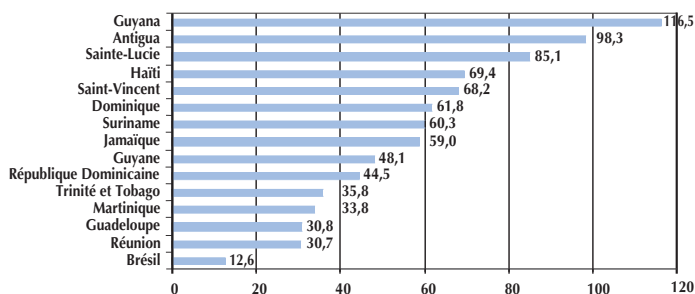
En 2004¹⁵, le déficit du commerce extérieur est supérieur à 500 millions d'euros. L'économie guyanaise se caractérise donc par des échanges extérieurs faibles rapportés au PIB. Son système économique introverti est principalement orienté vers la satisfaction du marché intérieur, dont la taille reste encore trop limitée pour servir d'appui à la recherche de débouchés extérieurs. La faiblesse du taux d'exportation (17 % en 2004, spatial compris) est le signe le plus évident de ce manque de compétitivité externe. Des mutations s'opèrent cependant dans la structure des échanges, liées en particulier à la

montée du tertiaire dans l'économie. Entre 1993 et 2004, les traditionnelles exportations de produits agricoles et agro-industriels sont en recul. À l'inverse les exportations de produits industriels progressent faiblement. Dans les exportations de services, seules les activités financières enregistrent une croissance annuelle moyenne robuste de 12 %. Les importations reculent de 2 % par an en moyenne. Cette diminution s'explique par le repli des importations des biens d'équipement et des services aux entreprises de respectivement 5 % et 10 % en moyenne annuelle.

Un faible ratio d'importation

Taux d'importation dans le PIB en 2006

Unité : %



Sources : Insee -
Comptes économiques
rapides 2006 -
Banque mondiale

Les indicateurs du commerce extérieur de la Guyane

Unités : millions d'euros et %

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Croissance annuelle moyenne
Exportations	964	1347	937	1113	923	1263	956	1092	498	379	-10
En part de PIB	68	82	58	67	51	66	55	53	22	17	
Importations	1 381	1 770	1 328	1 567	1 333	1 811	1 470	1 644	956	882	-5
En part de PIB	97	108	83	95	74	95	85	80	42	40	
Solde commercial	-417	-423	-390	-454	-410	-548	-514	-553	-458	-503	
Taux de couverture	70	76	71	71	69	70	65	66	52	43	

Source : Insee - Comptes économiques

15 - L'échec de la version « 10 tonnes » d'Ariane 5 en décembre 2002 et la fin des tirs d'Ariane 4 en février 2003 entraînent une baisse de l'activité spatiale qui se répercute dans les flux d'importations et d'exportations en 2003 et 2004. Par ailleurs, le lanceur Ariane 5, deux fois moins cher que son prédécesseur et qui fait plus largement appel à la sous-traitance locale, pèse donc moins dans le commerce extérieur guyanais, ce qui explique la nette chute des taux d'importations et d'exportations constatée à partir de 2003.

Évolution des importations et des exportations par produit entre 1993 et 2004

Unités : millions d'euros et %

	Importations			Exportations		
	1993	2004	Taux de croissance annuel moyen	1993	2004	Taux de croissance annuel moyen
Agriculture	9 810	7 556	-2	2 586	425	-15
Industrie agroalimentaire	90 565	132 563	4	33 785	13 136	-8
Industrie des biens de consommation	85 630	114 161	3	1 145	2 345	7
Industrie des biens d'équipement	650 347	372 013	-5	13 623	19 353	3
Industrie des produits minéraux	10 059	13 409	3	103	118	1
Autres industries des biens intermédiaires	80 374	98 885	2	15 499	18 459	2
Production de combustibles et de carb.	41 093	66 651	4	-	-	-
Transports	21 498	41 544	6	668 781	285 997	-7
Activités financiers	4 202	6 841	5	1 480	5 361	12
Autres services aux entreprises	88 314	27 576	-10	3	0	ns
Autres Services aux particuliers	2 015	434	-13	163	2	ns
Total	1 083 907	881 632	-2	737 168	345 195	-7

Source : Insee - Comptes économiques

Une économie dépendante¹⁶

L'évolution du ratio importation sur production indique, toute chose égale par ailleurs, dans quelles proportions les producteurs locaux étendent leur activité au détriment des importateurs (phénomène d'import-substitution). Sur la période 1993-2003 la Guyane a réduit sa dépendance de l'ordre de 6 points passant de 79 % à 73 % pour l'ensemble des biens. Ce recul peut être attribué à l'augmentation de la production, en particulier de biens de consommation et

de biens intermédiaires, de près de 70 %, plus rapide que celle des importations. A titre de comparaison, le taux de dépendance de la Martinique, en faible repli de 2 points, n'est que de 62 %.

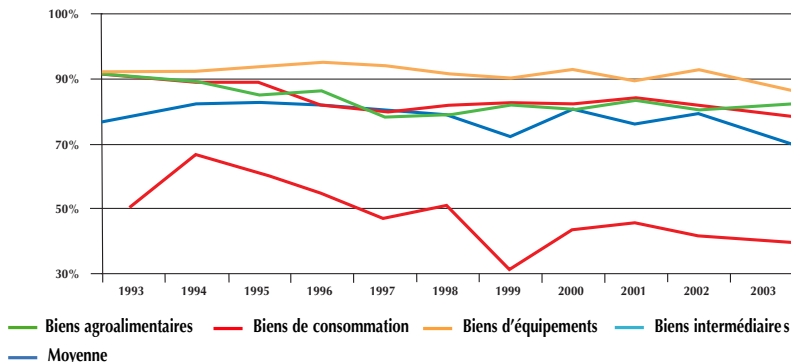
À la différence des autres Dom, la Guyane dispose d'une production agricole diversifiée qui couvre en grande partie les besoins de son marché intérieur : son taux de dépendance agricole n'est que de 7 %.

En revanche, les importations de produits agroalimentaires couvrent 68 % de la demande intérieure.

16 - Le taux de dépendance aux importations, ou taux de pénétration des importations, représente la part de la demande intérieure satisfaite par les importations. Il est calculé à partir des importations de biens (agricoles et industriels) en excluant le champ des services, dont les mouvements sont mal suivis statistiquement. Il est mesuré par le ratio « Imports/PIB » pour les comparaisons internationales, et par le ratio « (Imports+Impôts sur imports) / (Production+imports+impôts sur imports-exports-variations de stocks) » dans les comparaisons par produit.

Dépendance de la Guyane par type de produits

Unité : %



Source : Insee - Comptes économiques

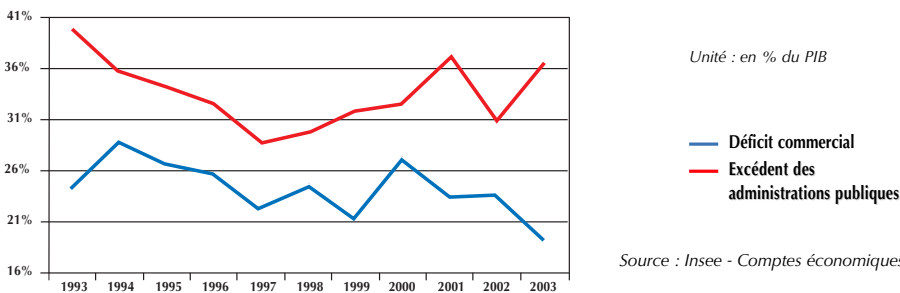
Le solde extérieur reste largement positif grâce aux transferts publics¹⁷

Le déficit commercial guyanais, qui représente depuis le milieu des années 90 entre un cinquième et un quart du PIB, génère d'importants flux financiers avec l'extérieur. Il dépasse les 500 millions d'euros en 2004. L'ensemble des autres opérations réalisées

avec l'extérieur génère à l'inverse des flux positifs. Aussi, si on ajoute, dans une optique de balance des paiements, les flux financiers nets des administrations centrales (État et sécurité sociale principalement), le solde global des opérations¹⁸ de la Guyane est positif de 350 millions d'euros, grâce à l'importance des transferts publics, proches des 900 millions d'euros en 2004.

Le solde des administrations publiques dépasse le déficit commercial

Déficit commercial et excédent du compte des administrations publiques en Guyane



Unité : en % du PIB

Source : Insee - Comptes économiques

17 - Le secteur public comprend les administrations centrales et locales, les organismes de sécurité sociale et les hôpitaux. Le compte régional des administrations publiques est quasi-exhaustif (hors quelques dépenses militaires mineures) des dépenses et recettes opérées sur le territoire. Les transferts publics incluent également les transferts européens émanant du DOCUP Guyane. En 2006, par l'intermédiaire de ses subventions, l'UE contribue aux dépenses globales de l'État en Guyane à hauteur de 3,7 %.

18 - Opérations courantes et en capital.

1.5 - Des transferts financiers importants mais insuffisants

En 2006, la Guyane est toujours le Dom dans lequel le poids du public est le plus élevé : la valeur ajoutée publique y représente 35 % du PIB, contre environ 30 % aux Antilles. Au niveau national, le secteur public a contribué en 2006 pour moins de 20 % à la valeur ajoutée. Cette part atteint respectivement 26 % et 28 % dans les régions métropolitaines où le poids du public est le plus élevé, le Limousin et la Corse.

Le besoin de financement public, transfert de l'État vers la région Guyane, est du même ordre : il représente 37 % du PIB en 2003, et n'a que peu diminué sur la période. Il est passé de 40 % en 1993 à un point bas de 29 % en 1997, avant d'évoluer vers son niveau actuel. Il n'a donc perdu que 3 points de PIB en plus d'une décennie, et reste à un niveau qui contribue de façon primordiale à l'activité économique régionale.

En 1993, l'État réalisait 56 % des investissements publics dans la région, et les collectivités locales 41 %. En 2004, l'État n'assure plus que le tiers des investissements publics

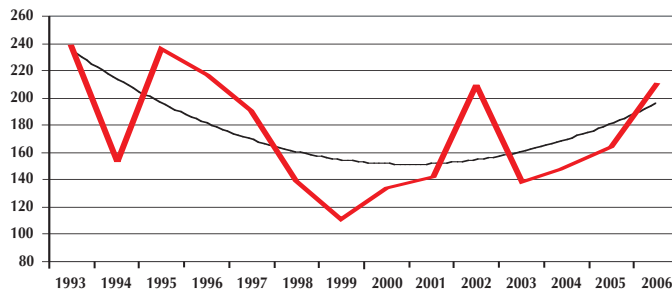
qui sont opérés à 60 % par les collectivités locales, en particulier les Conseils Régional et Général, principaux acteurs de la décentralisation. Au-delà de cette évolution, la progression de l'ensemble des flux d'investissement public s'est faite à un rythme (3 % par an) inférieur à celui de l'économie, dont la croissance en valeur est de 5,2 % par an sur la même période.

Au niveau régional, l'existence d'un déficit public traduit simplement un effort national d'équilibre redistributif des régions les plus riches vers les plus pauvres. Or, si le niveau des transferts publics joue un rôle moteur dans la croissance guyanaise et contribue au maintien d'un niveau d'activité et de revenus élevés, il paraît nettement insuffisant pour assurer un véritable rattrapage de l'économie régionale. Ainsi, le niveau de dépenses publiques par habitant (en euros constants) ne parvient pas à progresser sur la période. Entre 1993 et 2006, le taux de croissance annuel moyen de l'ensemble des dépenses de l'État est stable (- 0,1 %) ; il diminue pour les seuls investissements (- 1 %).

Les dépenses publiques d'investissement peinent à suivre l'évolution démographique

Dépenses directes d'investissement de l'État par habitant

Unité : euros de 1993

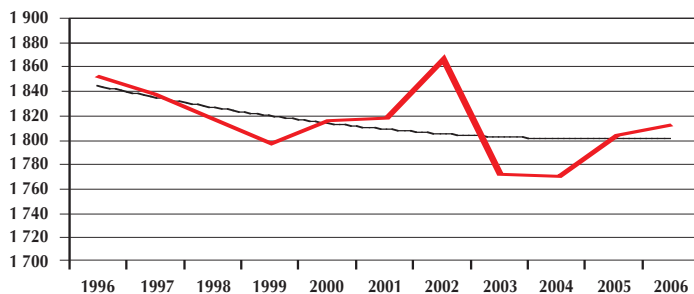


Source : Insee - Comptes économiques

Les dépenses par habitant de l'État stagnent en euros constants

Ensemble des dépenses (Fonctionnement + investissement) de l'État par habitant

Unité : euros de 1993



Sources : Insee - Comptes économiques ; Cerom - Comptes économiques rapides 2006

Les dépenses sous forme de salaires publics par habitant sont inférieures de 5 points à la moyenne française et de 14 points du niveau antillais : l'effet des compléments de rémunération des salaires publics semble compensé par l'importance des emplois aidés à faible rémunération dans les collectivités locales. En raison de la jeunesse de la population, les prestations sociales par habitant, en espèces et en nature, sont trois fois plus faible qu'en moyenne. L'investissement public par habitant de l'ensemble des administrations (y compris collectivités locales) est par contre très supé-

rieur à la moyenne française, de près de 24 % en 2003. La jeunesse et la croissance hors norme de la population, ainsi que le sous-développement des infrastructures régionales amènent ce besoin d'équipement très élevé.

Le service public souffre de sous-encadrement

Si les services publics drainent près de 44 % des emplois et la moitié des salaires versés en Guyane (deux fois plus qu'en France métropolitaine où le public représente 21 % des

Faible niveau de dépenses par habitant, sauf pour l'investissement

Unité : euros

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	France
Salaires Publics	3 471	4 189	3 289	3 851	3 475
Prestations sociales en espèces	2 539	2 723	1 648	3 204	5 203
Prestations sociales en nature	1 753	1 999	1 309	4 780	3 915
Investissement public	939	699	1 020	1 456	793

Source : Insee - Comptes économiques

emplois et 23 % des salaires), le nombre d'agents publics pour 1 000 habitants ne révèle pas d'hypertrophie des services publics. Certes, le taux d'administration global, de 79 agents pour 1 000 habitants est supérieur à celui de France métropolitaine (moins de 71 pour 1 000) : de même niveau qu'en Guadeloupe (77 pour 1 000), il est cependant largement inférieur au taux martiniquais (88 pour 1 000). Mais une analyse détaillée par type de fonction publique permet de nuancer ce constat.

Guyane souffre d'un équipement particulièrement faible et d'un manque de personnel flagrant dans la fonction publique hospitalière, plus criant encore que dans les autres DFA. Il faudrait recruter plus de 1 100 agents dans la fonction publique hospitalière pour rejoindre ad minima la norme nationale. Enfin, dans la fonction publique d'État, le taux d'administration, supérieur de 10 points au taux métropolitain et de 5 à 7 points aux taux antillais, s'explique par la structure par âge et la répartition géographique de la population à

Un manque d'effectifs criant dans la fonction publique hospitalière

Densité d'emplois publics pour 1000 habitants en 2005

Unité : pour mille

	Fonction publique de l'État		Total	Fonction publique		Total
	Éducation	Hors éducation		Territoriale	Hospitalière	
Guyane	27,3	14,8	42,1	26,7	9,8	78,6
Guadeloupe			35,1	27,7	13,9	76,7
Martinique			37,1	31,4	19,6	88,0
Métropole	17,4	14,8	32,2	23,2	16,1	70,8

Source : DCAFP, Ministère de l'intérieur

Les collectivités territoriales sont à l'origine de cet écart, avec 27 agents pour 1 000 habitants, contre 23 en France métropolitaine. S'il fallait retrouver le niveau moyen, il faudrait supprimer 700 emplois d'agents des collectivités locales, qui ont par ailleurs le taux de recours à des emplois aidés (14 %) le plus élevé de France. Elles souffrent d'un déficit d'encadrement notable, la part de cadres A et B dans leur personnel s'élevant à 16 % contre plus de 23 % en moyenne française. À l'inverse et en dépit d'un contexte difficile en matière de santé publique, la

administrer. Hors éducation nationale, la part des agents de l'État est conforme à la moyenne nationale (de l'ordre de 15 pour 1 000).

La jeunesse de la population et l'importance de la population d'âge scolaire ramène le taux pour 100 personnes scolarisées dans la moyenne, légèrement supérieure à 7 %. Comme la fonction publique locale, l'administration d'État connaît un déficit d'encadrement : la part des cadres non enseignants (environ 6 %) y est beaucoup plus faible qu'en moyenne (10 %).

L'infrastructure de santé est sous-dimensionnée

Le nombre de professionnels de santé par habitant est deux à quatre fois plus faible qu'en métropole, et nettement inférieur à celui des autres DFA. Les taux d'équipement (nombre de lits pour 1 000 habitants) en médecine et chirurgie accusent le même retard. Ils étaient respectivement inférieurs de 35 et 46 % aux taux métropolitains en 2005.

Capacités hospitalières d'accueil en court séjour au 1^{er} Janvier

Unité : lit pour 100 00 habitants

	1990	2002	2003	2004	2005	2006	France 2005
Médecine	2,40	1,75	15,8	1,45	1,35	150	2,09
Chirurgie	1,86	1,08	1,02	0,96	0,89	0,88	1,67
Gynécologie - Obstétrique	0,99	0,81	0,73	0,69	0,65	0,63	0,38

Source : DSDDS

Professionnels de la santé au 1^{er} janvier de chaque année

Unité : nombre pour 100 000 habitants

	1990	2008	Guyane	DFA	France
Médecine généralistes	100	185	39	74	112
Médecine spécialistes	70	153	22	45	87
Total médecins	170	348			
Chirurgiens dentistes	35	41	19	34	62
Sages-Femmes	39	59			
Infirmières diplômés d'État	430	64	59	155	107
Masseurs finésithérapeutes	30	64	28	51	80

Source : DSDDS

1.6 - Une politique de développement qui semble avoir atteint ses limites

Isolée dans un cadre protecteur, la Guyane se distingue à plus d'un titre des petites économies en général, mais aussi de ses sœurs dominiennes. Son mode de développement, caractéristique d'une économie abritée, bénéficie d'un « effet de serre »¹⁹ dont le rendement est insuffisant pour faire face à l'exceptionnelle croissance démographique. Contrairement aux autres Dom, elle ne s'est donc pas engagée sur la voie d'un processus de rattrapage de l'économie métropolitaine et reste marquée par d'importants déséquilibres.

Croissance insuffisante et faible compétitivité

Zone de prix et de salaires élevés dans son contexte national et plus encore régional, la Guyane souffre d'importants surcoûts, tant internes qu'externes et présente de faibles performances à l'exportation, signe de sa piètre compétitivité. Son système économique est néanmoins stable et diversifié, mais introverti, à l'inverse des petites économies, caractérisées en général par une grande volatilité (en raison de leur vulnérabilité aux chocs externes), une forte spécialisation et une ouverture importante vis-à-vis de l'extérieur. Dans cet environnement protégé « favorable », le dynamisme des acteurs économiques est réel : l'activité en valeur a augmenté de 5,2 % par an en moyenne, ce qui fait de la Guyane la championne des régions françaises après La Réunion, et a conduit au doublement de la taille de son économie en treize ans. Mais

cette vigueur, parallèle à l'explosion démographique, n'a pas conduit à la croissance élevée observée dans les autres Dom : loin de s'engager sur la voie d'un rattrapage économique, la Guyane est confrontée à un décrochage de ses indicateurs : la croissance par habitant est en berne, le niveau de vie recule et les inégalités s'amplifient.

Réel dynamisme du marché intérieur

Les transferts publics - bien qu'insuffisants - et l'activité spatiale contribuent de manière déterminante au niveau de l'activité économique guyanaise. Mais ils n'expliquent pas le réel dynamisme du marché intérieur : le niveau des transferts publics en proportion du PIB baisse de trois points sur la période et le poids du secteur spatial recule de dix points en dix ans. Contrairement à l'idée reçue d'une économie tirée par l'extérieur, le rôle du marché intérieur, en dépit de sa taille encore réduite et de son éclatement géographique, semble devenu primordial. Cette hypothèse est confirmée par la diminution importante et régulière du rapport entre importations et richesse locale créée, qui proche de 100 % au milieu des années 90, passe à 40 % en 2004.

L'augmentation des salaires et revenus a été très rapide, du fait du rattrapage du Smic au milieu des années 90, et de l'alignement progressif des prestations sociales. La croissance de la demande et les incitations fiscales ont favorisé l'investissement²⁰, notamment privé. Les importants gains de

19 - Voir l'analyse de Jean-David Naudet, « Outre-mer, une croissance sous serre ? », *Lettre des économistes de l'AFD* n°12, mars 2006.

20 - Le taux d'investissement, de 25 % en 2006, supérieur à la moyenne nationale (19 %), est le plus élevé des Dom. Voir chapitre 3.

productivité et l'allègement des charges ont permis d'absorber la hausse de la masse salariale distribuée. Ce processus « vertueux » s'est réalisé avec une fuite limitée à l'importation et, partiellement sans doute du fait de la modernisation de la distribution, sans accélération de l'inflation qui est restée similaire au rythme métropolitain²¹. Les revenus distribués ont bénéficié essentiellement au marché intérieur sous forme de consommation de services, accompagnant la transformation du tissu économique dans sa tertiarisation.

Une économie « sous serre », aux déséquilibres persistants

Ce processus de croissance à partir du marché intérieur est atypique ; il trouve ses limites dans la mesure où les gains de productivité internes, sans gain de part de marché externe, ont un impact limité sur l'emploi dans un contexte de forte croissance démographique. La réelle vigueur du

marché intérieur, qui se développe dans un environnement protégé, s'apparente à une croissance sous « serre » : celle-ci consommant de l'« énergie », sous forme d'un transfert public net indispensable au processus de développement.

Elle crée ainsi les conditions de son maintien et celles d'un développement économique isolé. Pourtant élevé, le rendement de la « serre guyanaise » n'a pas suivi la croissance démographique. Ce modèle de développement semble avoir atteint ses limites d'autant plus que le niveau des dépenses publiques par habitant, déjà faible, décroît encore sur la période. Si certains déséquilibres se sont allégés, à l'image des déséquilibres financiers (solde commercial et solde des opérations de l'État) ou, plus récemment, du déséquilibre du marché du travail, les enjeux humains, sociaux et environnementaux de la Guyane sont préoccupants. Les handicaps structurels à surmonter sont il est vrai importants.

21 - Voir chapitre 3.3

Le spatial : « syndrome hollandais » ou moteur de l'économie ?

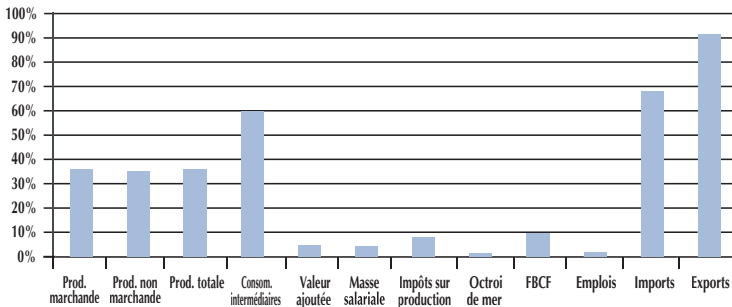
Le « syndrome hollandais »²² désigne la situation dans laquelle un afflux considérable de ressources extérieures (les recettes pétrolières, les transferts de fonds ou l'aide étrangère) mène à des déformations de la structure productive et à un affaiblissement de la croissance à long terme. L'importance des flux liés à l'activité spatiale dans l'économie guyanaise, qui en a le monopole de fait, peut conduire à se demander si elle n'implique pas une captation des ressources qui entraverait le développement d'autres activités, tout en aggravant la dépendance commerciale avec l'extérieur.

Un impact majeur sur l'économie guyanaise

L'impact du spatial représentait en 2002 et 2003 un peu plus de 16 % du PIB de la Guyane²³. Il a diminué de l'ordre de 10 points en 10 ans (26 % en 1994). Cette baisse relative s'explique par une diversification plus poussée de l'économie de la Guyane et par une activité spatiale moins dynamique que dans les années 90. En effet, la richesse créée par le Centre spatial s'est accrue au rythme annuel de 1,4 % (en euros courants) alors que dans le même temps le PIB régional augmentait de 5 % par an. La crainte répandue au début des années 90 que la Guyane risquait de s'orienter vers une mono-activité ne s'est donc pas réalisée. Toutefois, l'impact du spatial reste encore un puissant moteur de développement : pour une valeur ajoutée de 1 euro dégagée par le Centre spatial, 3,1 euros sont créés ailleurs dans l'économie locale, et un emploi au CSG (y compris les emplois de sécurité de la base) génère 5,6 emplois dans le reste de l'économie. L'impact du CSG est sensible sur l'activité dans la région, puisque les effets indirects sont plus élevés que les effets directs : ils représentent 10,3 % du PIB, et les effets induits 1,9 %. Au total, tous effets confondus, le spatial est donc la source de 16 % du PIB guyanais en 2002 et de 11,5 % des emplois salariés.

Le poids du centre spatial Guyanais dans l'économie de la Guyane en 2002

Unité : %



Source : Insee

22 - Les problèmes macroéconomiques liés aux capacités d'absorption des pays en développement face à l'entrée massive de devises ont vu le jour dans les années 60 aux Pays-Bas, suite à l'apparition d'une rente gazière. Ce syndrome, appelé « Dutch disease effect » ou « mal hollandais », a permis d'expliquer, dans de nombreux pays, les effets négatifs engendrés par des entrées massives de devises dans un pays, liées à l'exploitation de ressources naturelles (Pays-Bas) ou d'aides extérieures s'agissant des pays en développement.

23 - « Le poids du spatial diminue, l'économie de la Guyane se diversifie », Antiane Échos n°1, décembre 2007.

Les études passées soulignent une légère baisse de l'impact du spatial sur l'économie

Plusieurs études d'impact du spatial ont été réalisées dans le passé²⁴. La première portait sur les décennies 1965/75 et 1975/85, la deuxième sur les années 1990 et 1991, la troisième sur 1994 et l'actuelle sur 2002 et 2003. Le tableau de synthèse ci-dessous souligne bien les quatre phases qu'a traversé le spatial en 40 ans. Dans la première décennie, l'impact est élevé du fait des infrastructures réalisées (21 % du PIB). La désactivation partielle de la base dans la décennie suivante fait chuter l'impact à 14 % du PIB. Puis, pendant l'âge d'or d'Ariane 4, le spatial représente jusqu'à 28 % du PIB. Enfin plus récemment, avec la période de logition, il représente autour de 17 % du PIB. Toutefois cette baisse tendancielle du spatial est logique et s'explique par un développement plus autonome de la Guyane.

Les indicateurs du spatial dans les études d'impact

Unité : millions d'euros

	1965-75	1975-85	1990	1991	1994	2002	2003					
Production			1 120	49,6 %	1 430	53,7 %	1 399	48,5 %	2 383	45,3 %	1 664	36,7 %
Consom. intermédiaires			836		324	26,3 %	1 041	61,9 %	2 014	67,5 %	1 274	55,1 %
Valeur ajoutée (PIB)	21,0 %	14,0 %	282	28,3 %	209	30,6 %	358	25,7 %	368	16,2 %	390	17,6 %
Rémun. des salariés			181	28,3 %			236	29,3 %	161	14,7 %	192	16,7 %
Emplois directs (unités)	570	600	627				920		757		755	
Emplois totaux privés (unités)	1 670	2 000							4 970	11,5 %	4 964	11,4 %
Emplois totaux (unités)	2 384	2 730	9 760	26,7 %	10 940	28,2 %	9 612	23,9 %				
Importations			672	59,1 %	941	70,9 %	763	65,2 %	1 566	72,6 %	635	60,4 %
Exportations									1 435	91,6 %	869	88,9 %
Octroi de mer			14	20,3 %	16	24,2 %	14	19,7 %	43	40,0 %	37	34,5 %
Impôts			22	41,0 %	25	44,6 %	31	43,7 %				
Impôts sur production									18	24,8 %	17	26,3 %

* Les calculs portant sur les années 1990 et 1994 ont été sur des concepts différents qui ne les rendent pas comptables avec les autres études.

Source : Insee

Évolution de l'activité de lancement

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de lancements effectués	12	8	12	4	3	5	5
- dont Ariane 5	4	2	2	3	3	3	0
- dont Ariane 5 ECA	-	-	-	-	-	2	5
- dont échec	0	1	1	0	0	0	0
Nombre de satellites	16	11	14	8	9	9	11

Source : CNES

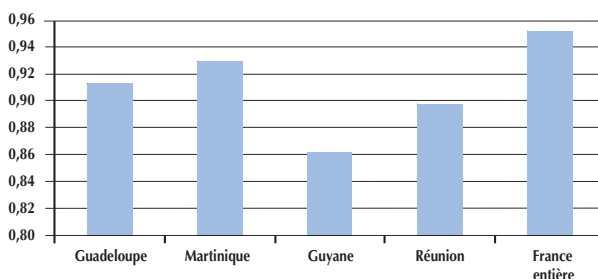
24 - Voir Éric Moriame, « L'impact économique de l'activité spatiale en Guyane », Insee - Dirag 1995 et « Le spatial dans l'économie guyanaise », Insee - Dirag 1998

Prendre en compte l'humain dans la richesse

L'IDH place la Guyane au 43^{ème} rang mondial

L'indice de développement humain²⁵ de la Guyane est en retrait de celui observé dans les autres Départements d'Outre-Mer, et a fortiori en France métropolitaine. C'est surtout le PIB par habitant, exprimé en parité de pouvoir d'achat, qui est à l'origine de cet écart, la richesse produite par habitant étant plus faible et les prix plus élevés que dans les autres régions.

Indices de développement humain comparés en 2005



Source : Insee

La Guyane représente en revanche un îlot de prospérité dans son environnement géographique immédiat : les pays de la région affichent un indice de développement nettement en deçà du niveau guyanais, y compris pour un grand pays comme le Brésil où les disparités sont de plus très élevées. Ces écarts de niveau de vie expliquent que la Guyane reste une terre de migration privilégiée dans la région.

L'IDH pour quelques pays des Caraïbes et d'Amérique du Sud en 2005

Classement par rang mondial décroissant

	IDH	Rang Mondial		IDH	Rang Mondial
Martinique	0,929	23 bis	Vénézuela	0,792	74
Guadeloupe	0,912	27 bis	Répub. Dominicaine	0,779	79
Barbade	0,892	31	Suriname	0,774	85
Guyane	0,862	43 bis	Guyana	0,750	97
Bahamas	0,845	49	Jamaïque	0,736	101
Antigua et Barbade	0,815	57	Haïti	0,529	146
Trinité et Tobago	0,814	59			
Brésil	0,800	70	France	0,952	10
Dominique	0,798	71	Ensemble Amérique Latine et Caraïbes	0,803	
Sainte-Lucie	0,795	72			

Sources : Insee et Pnud

25 - L'indicateur de développement humain (IDH) est privilégié pour les comparaisons internationales de bien-être des populations car il intègre, outre le PIB par habitant, des éléments qualitatifs qui contribuent aussi fortement à la qualité de vie : la santé (appréhendée par l'espérance de vie à la naissance) et l'éducation (taux d'alphabétisation, et taux brut de scolarisation). Le PIB par habitant est exprimé en parités de pouvoir d'achat et dans une même monnaie, de façon à rendre compte au mieux du pouvoir d'achat relatif entre les pays. Plus il est proche de 1, plus le pays est développé au sens de cet indicateur. Le PNUD classe ainsi 177 pays en 2005.

DES HANDICAPS STRUCTURELS IMPORTANTS

La dynamique de développement guyanaise est contrariée par de nombreux handicaps structurels. Et tout d'abord par sa spectaculaire croissance démographique : sa population a été multipliée par huit en soixante ans. Avec 209 000 habitants au 1er janvier 2007, elle continue son envolée, portée avant tout par une fécondité élevée et un solde migratoire positif. Avec une fécondité moyenne de quatre enfants par femme, la région n'a pas achevé sa transition démographique, et devrait atteindre 424 000 habitants en 2030. La population active va donc continuer à augmenter à un rythme qui génère des tensions sur le marché du travail.

Le taux de chômage, dépendant de l'exceptionnelle croissance de la population active, est toujours resté supérieur à 20 % sur la période. Plus que dans les autres Dom, les actifs de Guyane sont pénalisés par des niveaux de formation très inférieurs à la moyenne, et le chômage de longue durée s'est inscrit dans le paysage : la moitié des chômeurs guyanais le sont depuis plus de trois ans. Les niveaux de formation ne s'améliorent guère, la proportion de bacheliers par génération, de 37 % en 2006, restant très inférieure à la proportion nationale (64 %). Mais surtout, 54 % des actifs n'ont aucun diplôme. Les échanges migratoires ont un effet ambivalent sur le niveau moyen de formation : si la plupart des immigrés sont peu formés, les flux avec la France métropoli-

taine et les Antilles ont eux un impact positif. Ces déséquilibres persistants rendent le marché du travail très discriminant : seuls les plus diplômés s'y insèrent aisément. Le recours à l'informel est dès lors répandu en particulier pour les moins qualifiés : près de 4 000 guyanais avaient un emploi informel en 2006, ce qui représente 14 % de l'emploi privé. Une pratique qui régresse néanmoins au fil du temps. Souvent peu productives et mal rémunérées, ces activités pèsent finalement peu dans l'économie. Cependant, elles induisent des distorsions concurrentielles et la perte de recettes fiscales. Ces recettes fiscales manquent en particulier aux collectivités locales dont la situation est difficile. Leurs recettes peinent à suivre la démographie, face à des besoins d'équipement toujours croissants. Absorbée par des charges de personnel et de structure élevées, leur capacité d'investissement reste limitée, face à un champ de compétences élargi au gré des décentralisations.

La géographie place également la Guyane dans une situation de double déséquilibre : externe, par un éloignement qui fait d'elle une région ultra-périphérique, et interne, tant la géographie des emplois et des activités apparaît déséquilibrée. Les coûts de transport et d'approche des marchés et ceux de production de l'énergie en souffrent, et contribuent à faire de la Guyane une région peu compétitive.

Enfin, l'organisation du territoire telle qu'elle s'est développée au fil des années a généré un profond déséquilibre spatial qui donne à la Guyane cette physionomie d'une écono-

mie à deux vitesses, avec une région littorale en pleine mutation et une région intérieure qui a du mal à sortir de son enclavement.

2.1 - Une situation géographique particulière

Région Ultra-Périphérique de l'Europe, la Guyane se trouve au confluent de deux marchés : la Caraïbe et l'Amérique du Sud. Partie prenante de la géographie latino-américaine, elle tente de développer ses relations économiques et culturelles avec son espace régional.

Les institutions européennes ont distingué les RUP²⁶ parmi les régions européennes qui partagent des caractéristiques communes en terme d'éloignement, relief, climat difficile et dépendance. La Guyane se situe à 7 561 km de Maastricht²⁷, une distance supérieure à celle des autres RUP. Le calcul²⁸ d'une distance virtuelle tenant compte des temps de transport maritime pour le fret et des ruptures de charges, situe la Guyane à une distance encore beaucoup plus grande, à 34 234 km de l'Europe. Seule l'île de la Réunion est plus éloignée (43 990 km). La moyenne des RUP est à 19 261 km, et les Antilles françaises à 21 500 km. La Guyane est bordée au sud par le fleuve Oyapock, seule frontière physique entre l'Union Européenne et le Brésil, membre du Mercosur. La région brésilienne voisine, l'État d'Amapa, partage à un degré moindre cette situation d'ultra-périphéricité en raison de son éloignement des centres de décisions brésiliens et de son faible poids

dans l'économie du pays, tant démographiquement (0,3 % de la population totale, soit 550 000 habitants), qu'économiquement (0,2 % du PIB). Ses exportations sont peu diversifiées, constituées essentiellement de bois et de minerais de chrome. Il dispose cependant d'atouts tels que la diversité de ses écosystèmes, un potentiel important en ressources naturelles renouvelables et des ressources minières inexploitées. L'Amapa subit une pression démographique des États voisins principalement du Pará et du Maranhão.

Au nord de la Guyane se situe le Suriname, ancienne colonie hollandaise et plus petit pays d'Amérique latine avec 450 000 habitants. Il fait également partie des plus pauvres après le Guyana, le Honduras, le Nicaragua et Haïti. L'économie surinamaïse repose en grande partie sur l'industrie extractive (bauxite, or) et l'agriculture. Avec son niveau de vie élevé, son système de couverture sociale et ses ressources naturelles, la Guyane suscite de l'intérêt pour les populations des états voisins. Cette attractivité se traduit par une immigration importante, aussi bien régulière qu'irrégulière.

La Guyane bénéficie de fonds dédiés à la coopération régionale propre à stimuler les échanges avec ses pays voisins. Cependant,

26 - Région Ultra-Périphérique

27 - Centre de l'Europe

28 - Travaux de l'European Islands System of Links and Exchange (Euriles)

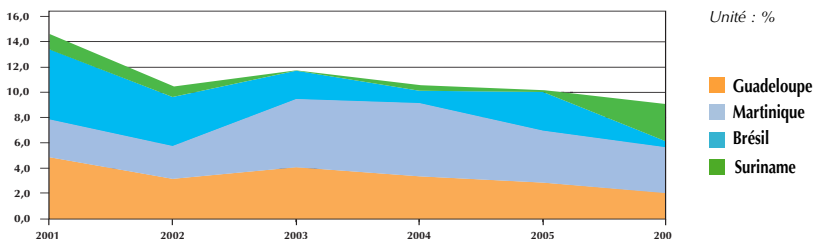
ces échanges restent à un niveau très limité. Depuis 2000, les importations de biens en provenance de l'environnement régional restent stables à moins de 14 % en moyenne du total des importations en valeur, dont 10 % sont constitués d'hydrocarbures et de gaz naturel en provenance de Trinidad²⁹. Hors produits pétroliers, les principaux partenaires commerciaux demeuraient, fin 2006, les Antilles françaises (eaux minérales, rhum) et le Brésil (meuble). Les exportations à destination des pays de la région (Caraïbes et Amérique latine) sont en baisse depuis 2001, passant de 24 % à 10 % du total des exportations guyanaises en cinq ans. Les principaux partenaires commerciaux à l'export dans la région sont les Antilles françaises (poissons, bois sciés, crevettes), le Suriname

(matériels de travaux publics, bateaux, crevettes) et le Brésil, essentiellement pour l'or. Cette évolution peut s'expliquer par la forte baisse des exportations officielles d'or vers le Brésil et le renchérissement de prix des produits exportés, rendant les produits guyanais moins attractifs sur le marché des pays voisins.

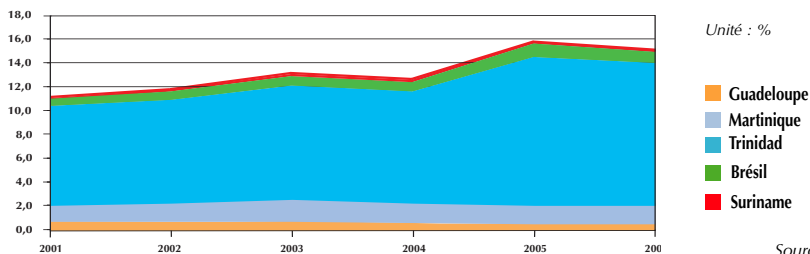
La faiblesse des échanges commerciaux révèle de nombreux freins de part et d'autre des frontières : la barrière de la langue et le manque d'interconnexion routière en sont quelques exemples. Certains domaines comme la santé ou la préservation de l'environnement sont en revanche riches en partenariats transfrontaliers car constituant des préoccupations communes à toutes les parties.

Un commerce régional dominé par Trinidad à l'import et les Antilles à l'export

Destination des exportations régionales



Provenance des importations régionales



Source : Douanes

29 - et des Antilles françaises pour le carburant automobile, depuis 2007

Le déséquilibre spatial du territoire s'accroît

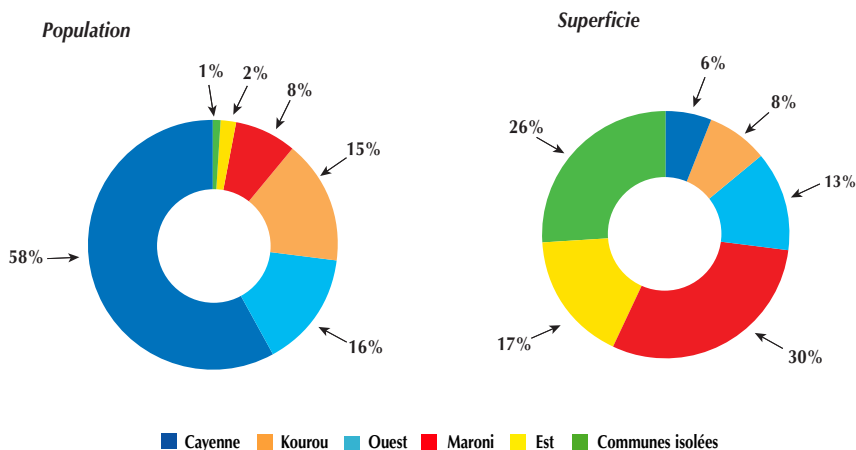
La Guyane se distingue des autres RUP par une superficie de 84 000 km² proche de celle du Portugal ; la densité humaine est très faible avec 2 habitants au km², et 94 % du territoire est constitué de forêts. De fortes disparités d'occupation du territoire existent entraînant des trajectoires de développement différenciées. Les polarités territoriales établies par le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) distinguent les polarités principales (Cayenne et Kourou), les polarités transfrontalières (Ouest et Est), les communes du Maroni et les communes isolées. Les polarités principales concentrent 73 % de la population et la quasi-totalité du tissu économique sur 14 % du territoire. Il s'ensuit des problèmes de saturation des infrastructures,

une pénurie de foncier et des tensions sur le marché du logement, accentués par l'attractivité de ces pôles sur les populations du reste du territoire. La concentration des activités et des emplois permet néanmoins de faire émerger une taille critique de marché et de soutenir le développement des entreprises.

De par leur enclavement, les communes isolées du fleuve ou de l'intérieur nécessitent des réponses appropriées en termes d'équipements et de services souvent difficiles à mettre en œuvre et générant des surcoûts. À l'exception notable de la zone de Kourou, les 22 communes se sont structurées en communautés de communes dans le centre littoral, l'ouest et l'est de la Guyane. Le champ de compétences de ces collectivités est actuellement limité à la gestion des déchets et à l'assainissement.

Des déséquilibres au profit du littoral

Unité : %



Source : Schéma d'aménagement régional de Guyane

La géographie des emplois et des activités est très déséquilibrée

Les trois sphères économiques

- La sphère « productive » regroupe les activités orientées vers les marchés extérieurs. Elle inclut l'agriculture, l'industrie, l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises et le commerce de gros.
- La sphère de l'économie « résidentielle » répond aux besoins de la population locale et comprend les services aux particuliers, la construction, la santé, le commerce de détail et le transport de voyageurs.
- La sphère « publique » comprend les emplois relevant de l'administration et des collectivités territoriales et hospitalières.

La répartition spatiale des emplois sur le territoire, et l'importance relative des trois sphères économiques laissent apparaître un fort déséquilibre.

Deux salariés sur cinq dans le public et seulement un sur cinq dans la sphère productive

Comme dans les autres Dom, **la sphère publique** a un poids prépondérant dans l'activité économique guyanaise : elle verse la moitié de la masse salariale et 44 % des salariés y travaillent. C'est deux fois plus qu'en France métropolitaine où le public représente 23 % des salaires et 21 % des emplois. La **sphère productive** se compose principalement des services aux entreprises et de l'industrie : elle est sous-représentée avec un cinquième des emplois et des rémunérations, soit deux fois moins qu'en France métropolitaine. Ce taux cache de fortes disparités puisque, dans la zone de Kourou, la sphère productive est le premier employeur (37 % des emplois). La **sphère résidentielle**, plus créatrice d'emplois (35 % des emplois), est marquée par une forte représentation du commerce de détail et de petits établissements.

La zone d'emploi de Kourou est tournée vers la sphère productive

La zone de Kourou emploie 5 800 salariés. Elle est composée de 4 communes (Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Saint-Élie), mais 9 salariés sur dix travaillent à Kourou. La présence de nombreux sous-traitants du secteur spatial place la sphère productive au premier rang de la zone : l'appareil productif y concentre 37 % des emplois et 47 % de la masse salariale. L'économie résidentielle, qui emploie un peu plus d'un tiers des salariés, bénéficie également de l'activité spatiale, de manière directe, avec les travaux d'installation électrique ou indirecte, avec la santé, la restauration d'entreprises ou l'hôtellerie. Enfin, avec un salarié sur quatre (soit 1.600 fonctionnaires) et le quart des rémunérations versées, la fonction publique est minoritaire à Kourou.

Une fonction publique très présente à Saint-Laurent du Maroni

A Saint-Laurent, la fonction publique occupe très largement un terrain délaissé par les sphères productive et résidentielle. Elle concentre deux emplois sur trois et les trois-quarts de la masse salariale. La présence de la mairie, du centre hospitalier de l'ouest guyanais et des écoles primaires et secondaires, avec 2 000 emplois, explique les deux tiers des emplois publics de la zone. Excentrée, la zone n'a pas su développer sa sphère résidentielle qui représente moins d'un cinquième de l'emploi et un sixième de la masse salariale. Le transport routier de voyageurs, la formation, le bâtiment et diverses associations font partie des activités spécifiques de Saint-Laurent.

L'appareil productif y est également peu développé, en dehors de quelques établissements liés à l'extraction aurifère, la production de rhum et le transport fluvial.

Cayenne regroupe les trois quarts des emplois

Avec 28 000 emplois, la zone de Cayenne concentre les trois quarts des emplois salariés de Guyane et les trois quarts de ses emplois publics. La sphère publique représente 44 % de l'emploi et la moitié des rémunérations. Elle compte trois structures de plus de 1 000 salariés : le centre hospitalier, le Conseil Général et la mairie de Cayenne. La sphère productive ne représente que 18% de l'emploi de la zone : ces emplois sont très concentrés sur l'île de Cayenne, puisque les communes de Cayenne (60 %), Matoury et Remire-Montjoly se partagent 90 % des emplois productifs. Enfin, c'est dans la zone de Cayenne que l'économie résidentielle est la mieux représentée avec 37 % des emplois. La commune de Cayenne rassemble à elle seule les trois quarts de ces emplois dans des sièges de grands établissements.

Répartition des établissements*, des effectifs et des rémunérations selon la sphère d'activité et la zone d'emploi**

Unités : nombre et millions d'euros

Guyane	Cayenne	Kourou	Saint-Laurent	Total
Activités productives				
Nombre établissements	749	166	107	1 022
Effectifs salariés	5 513	2 116	533	8 162
Rémunérations	140	87	10	2
Économie résidentielle				
Nombre établissements	1 531	329	216	2 076
Effectifs salariés	10 404	2 057	994	13 455
Rémunérations	245	52	16	313
Fonction publique				
Nombre établissements	189	44	73	306
Effectifs salariés	12 453	1 616	2 924	16 993
Rémunérations	405	47	81	533
Total				
Nombre établissements	2 469	539	396	3 404
Effectifs salariés	28 370	5 789	4 451	38 610
Rémunérations	789	187	108	1 084

Source : Insee - Clap 2004

* il s'agit des établissements employeurs

** emplois hors emplois agricoles, domestiques et de défense

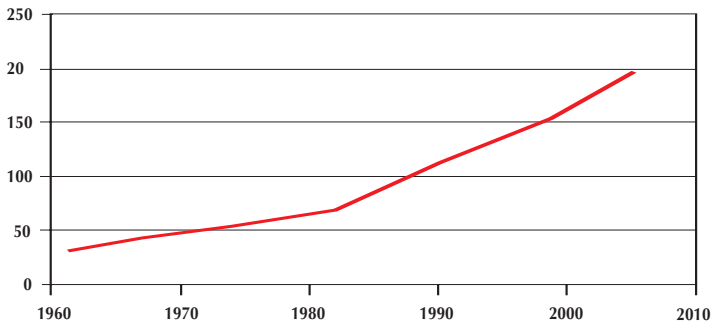
2.2 - Une croissance démographique élevée

Avec 209 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, la Guyane continue son envolée démographique. Un très fort solde naturel, associé à un solde migratoire positif, dynamise la croissance de la population guyanaise. Son taux de croissance, de 3,7 % par an, est le plus élevé de toutes les régions françaises et l'un des plus élevés au monde. En 60 ans, la population a été multipliée par huit : l'explosion démographique est comparable à

naïse. L'indicateur conjoncturel de fécondité guyanais était toujours de quatre enfants par femme en 2006 : il n'a pas diminué au cours de la période. La Guyane dépasse la Martinique pour le nombre de naissances, alors que sa population est deux fois moins importante. Le nombre d'enfants par femme, bien au-dessus du seuil de renouvellement des générations (2,1), est le plus élevé de France (1,9 enfants par femme en moyenne).

La croissance de la population est continue Évolution de la population en Guyane aux différents recensements

Unité : milliers



Sources : Insee - Recensements de la population

celle de certains pays en développement. Cette dynamique démographique explique l'extrême jeunesse de la population (la moitié des habitants a moins de 25 ans). Elle est désormais liée pour les trois quarts au solde naturel (excédent des naissances sur les décès) et pour un quart au solde migratoire (entrées - sorties) : plus que la migration, c'est la natalité qui porte la démographie guya-

Il est même le plus élevé de tous les pays d'Amérique (du Nord, du Sud et Centrale).

Une transition démographique inachevée³⁰

Avec l'augmentation du nombre d'habitants, le nombre de décès poursuit sa hausse : cependant, le taux de mortalité (3,5 pour

30 - La transition démographique désigne le passage d'un équilibre entre natalité et mortalité élevées à un autre équilibre fondé sur une natalité et une mortalité basse. Le processus se déroule en deux phases : pendant la première, la mortalité décroche, tandis que la natalité reste élevée, voire s'accroît, ce qui engendre un fort accroissement naturel. Pendant la seconde, la natalité diminue jusqu'à rejoindre le niveau de la mortalité, ce qui à terme engendrerait la stabilisation de la population.

1 000 habitants) reste le plus faible de France, en raison de la jeunesse de la population. L'espérance de vie a gagné six ans depuis 1990, passant de 71 à 77 ans en 2006 (contre 81 ans en moyenne française). Et la taille moyenne des ménages continue d'augmenter, passant de 3,3 à 3,6 (+ 9 %), alors qu'elle baisse en France métropolitaine (-4 %) et aux Antilles (-10 %). Le taux de natalité, soutenu par la fécondité hors norme, reste très élevé (plus de 30 ‰). Le processus de transition démographique est en cours en Guyane, alors qu'il est considéré comme achevé aux Antilles. Il conditionne les besoins en équipement, la demande de logement et d'emploi, les questions d'aménagement du territoire et de distribution de revenus.

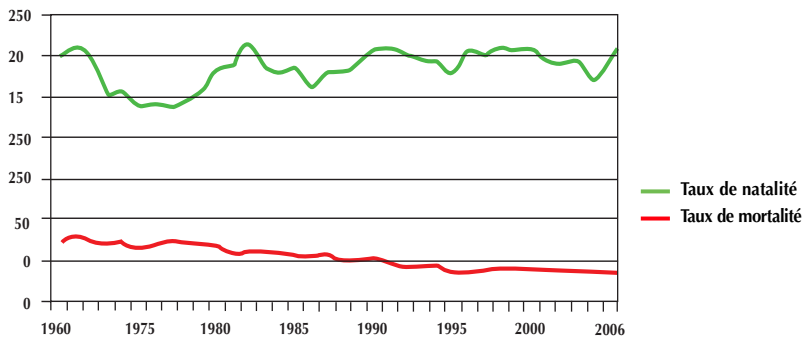
La population est en constante augmentation et pourrait atteindre 424 000 en 2030. La Guyane restera durablement marquée par la jeunesse de sa population : en l'an 2030 comme en l'an 2000, plus d'une personne sur trois aura moins de 15 ans. A cette date, même dans l'hypothèse d'une baisse de la fécondité à 3,5 enfants par femme, le poids des moins de 20 ans se situerait encore à plus de 40 %.

Le nombre d'actifs en Guyane, de 79 000 en 2006, devrait passer à 107 000 en 2016, puis 163 000 en 2030. La population active³¹ va donc doubler en 24 ans, 2 500 à 5 000 personnes supplémentaires arrivant sur le marché du travail chaque année, soit 3 % de plus par an. Aux Antilles, on attend au

La mortalité baisse, la natalité reste élevée

Évolution des taux de mortalité et de natalité en Guyane de 1970 à 2006

Unité : ‰



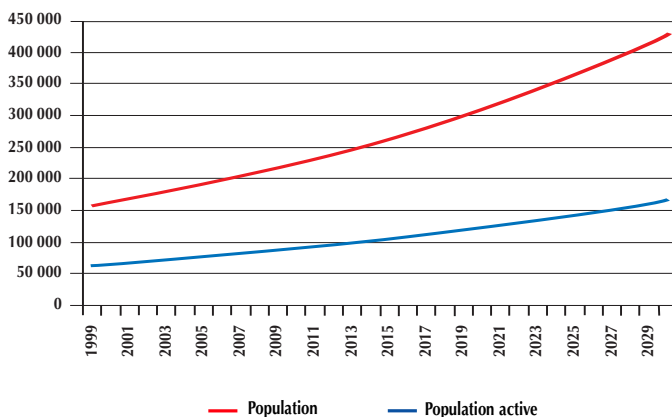
Sources : Insee - Recensements de la population et État-Civil

31 - La population active regroupe les chômeurs et la population active occupée, composée des salariés et des non salariés.

La population active augmente, mais moins vite que la population

Population et population active à l'horizon 2030

Unité : nombre



Sources : Insee - Recensements et projections de la population

contraire une stabilisation (dès 2010 en Martinique, en 2015 en Guadeloupe) puis une baisse du nombre d'actifs. Dès lors, le nombre d'actifs en Guyane dépassera celui de la Martinique (156 000) en 2030. Sous l'influence du glissement des générations les plus nombreuses, le taux d'activité fléchirait néanmoins, de 39 % à 36 %. Le rythme élevé de la progression de la population active est à l'origine des fortes tensions enregistrées sur le marché du travail, et le restera donc encore pendant plusieurs décennies. Le taux de croissance annuel prévu de la popula-

tion active est de 3 %. Ce flux de nouveaux entrants sur le marché du travail, de l'ordre de 3 000 en 2007, nécessite une dynamique conséquente. Sur un marché du travail d'environ 53 000 emplois en 2006, la création d'environ 3 000 emplois représente une expansion de 5,7 %. Cette évolution semble actuellement hors de portée d'une économie dont la croissance annuelle en volume constatée au cours de la période sous revue est inférieure à 4 % et dont le volume d'emploi a cru de 3 % par an sur la même période.

L'immigration en Guyane^(a)

La Guyane abrite, depuis plusieurs décennies, une forte proportion d'immigrés. Dès le début des années 80, la part des immigrés dans la population est supérieure à 25 %. Un maximum est atteint au recensement de 1990, avec l'afflux des réfugiés fuyant la guerre civile au Suriname (1982-1992). La population guyanaise compte alors 30,4 % d'immigrés. L'immigration se féminise, signe du passage progressif d'une immigration de travail à une immigration familiale : 59 % des immigrés étaient des hommes en 1974, contre 49 % en 1999. Les sept principales nationalités représentaient moins de 83 % des immigrés en 1974, contre 92 % en 1999. La présence des natifs du Suriname se renforce considérablement pendant la guerre civile : elle double entre 1982 (16 %) et 1990 (38 %) et se stabilise à un tiers des immigrés depuis 1999. L'immigration haïtienne est stable en 1982 (29 %) et (28 %) en 1999. À l'inverse, l'immigration sainte-lucienne décroît de 27 % des immigrés en 1974 à 3 % seulement en 1999. L'immigration brésilienne enfin varie sur la période. Elle représentait près d'un immigré sur quatre en 1974, une proportion en baisse sensible dans les années 80 et 90.

En 2005, la part des immigrés dans la population retrouve le même niveau qu'en 1990, soit 29 % de la population contre 7 % en moyenne nationale. Le rythme de croissance de la population immigrée a donc augmenté, passant de 2 % par an en moyenne entre 1990 et 1999 à environ 4 % par an sur la période 1999-2005. Les deux-tiers sont installés dans le centre littoral - dont 44% à Cayenne ou à Kourou. Ainsi, la plupart des immigrés chinois sont concentrés dans l'île de Cayenne (65%), de même que les natifs de Sainte-Lucie (90%), du Guyana et d'Haïti (75%). Les natifs du Suriname sont installés dans les communes qui jouxtent le fleuve frontière Maroni. Enfin, les immigrés natifs du Brésil sont présents sur l'ensemble du territoire mais privilégient les grandes communes (15 % à Kourou, 31 % à Cayenne et 20 % dans l'Est guyanais).

29 % d'immigrés en 2005

Unités : nombre et %

	1974	1982	1990	1999	2005
Ensemble de la population	57 348	73 012	114 808	156 790	191 000*
Nombre d'immigrés	6 412	18 803	34 923	41 649	55 390*
Part des immigrés dans la population	11,2	25,8	30,4	26,6	29,0*
Les immigrés : répartition par sexe					
Hommes	59,0	56,2	54,3	48,7	
Femmes	41,0	43,8	45,7	51,3	
Les immigrés : nationalité au recensement					
Étrangers	88,6	83,1	91,6	87,7	
Français	11,4	16,9	8,4	12,3	
Les immigrés : pays de naissance					
Suriname	19,4	15,9	38,2	33,1	
Haïti	7,4	29,0	24,0	28,2	
Brésil	24,2	17,9	15,5	16,8	
Guyana	nd	4,7	5,6	5,8	
Sainte-Lucie	26,7	10,0	4,3	3,0	
Chine	4,9	2,3	2,4	3,1	
Laos	nd	4,2	2,3	1,9	
Autres pays de naissance	17,4	16,0	7,6	8,2	
Ensemble des immigrés	100,0	100,0	100,0	100,0	

Sources : Insee - Recensements de la population

*données estimées. Les résultats des enquêtes de recensements 2004 et 2005 ne permettent pas encore de préciser les répartitions par sexe, nationalité ni pays de naissance.

La moyenne d'âge des immigrés est nettement supérieure à celle de l'ensemble de la population³² (33 ans contre 27) : 8 immigrés sur 10 sont d'âges actifs. Nombreux sont sans diplôme (plus de 8 sur 10), quel que soit le pays d'origine concerné.

Près d'un actif immigré sur deux est au chômage contre moins d'un actif sur trois sur l'ensemble de la région. Cette situation n'a pas cessé de se dégrader dans les années 90. Le chômage touche 60 % des femmes, qui conjuguent donc faible taux d'activité et faible taux d'emploi. L'insertion sur le marché du travail varie enfin fortement selon le pays d'origine (7% des Chinois contre presque 60 % des Haïtiens sont au chômage).

Caractéristiques de l'emploi des immigrés en Guyane en 1999 selon le pays de naissance

Unité : %

	Ensemble des immigrés	Brésil	Chine	Guyana	Haïti	Sainte-Lucie	Suriname	Ensemble de la population
Taux d'activité	56,3	60,4	69,5	58,3	64,3	40,1	42,2	60,5
Taux d'emploi	29,8	33,5	64,5	27,9	26,1	27,7	20,1	42,4
Taux de chômage	47,1	44,6	7,2	52,2	59,4	31,0	52,3	30,0

Source : Insee - Recensements de la population 1999

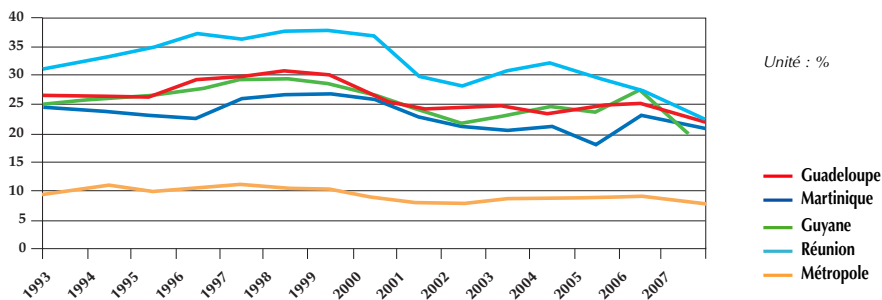
(a) «Atlas des populations immigrés en Guyane» Insee - Dirag, septembre 2006

2.3 - Les déséquilibres persistants du marché du travail

Comme les trois autres Dom, la Guyane connaît en dépit de sa forte croissance économique un chômage structurellement élevé. En 2007, le chômage touchait 8,1 %

de la population active en France métropolitaine ; il s'élevait à 20,6 % en Guyane, 21,2 % en Martinique, 22,7 % en Guadeloupe et 24,2 % à la Réunion.

Dans les Dom, le chômage est 2 à 3 fois plus élevé qu'en France métropolitaine



Sources : Insee - Enquêtes Emploi

32 - Par définition, les jeunes sont peu nombreux : les enfants d'immigrés, nés en France, ne sont pas des immigrés.

Le chômage marque fortement le paysage économique et social d'outre-mer depuis plus de trente ans : en 1975, son taux était déjà de l'ordre de 10 % en Guyane³³, tandis qu'il commençait à peine sa progression en France métropolitaine³⁴.

L'ampleur du chômage guyanais tient d'abord à l'exceptionnelle croissance de la population active. De 1982 à 2005, le nombre d'emplois a plus que doublé en Guyane (+ 105 %) tandis qu'il progressait de 16 % en France métropolitaine. Cependant, avec l'exceptionnelle croissance démographique, la population active guyanaise a progressé encore plus vite (+146 %)³⁵. Plus encore que ceux des autres Dom, les actifs de Guyane sont pénalisés par des niveaux de formation très inférieurs à la moyenne. Alors qu'en France métropolitaine, 16 % des personnes en âge de travailler n'ont aucun diplôme en 2005, leur part atteint 54 % en Guyane.

Le chômage de longue durée est également très prononcé et porte le risque que le chômeur se coupe durablement du marché du travail. Alors qu'en France métropolitaine environ 40 % des chômeurs cherchent un emploi depuis plus d'un an, leur part atteint 81 % en Guyane. Plus de la moitié des chômeurs guyanais le sont depuis plus de trois ans. Le marché du travail guyanais est marqué par un fort dualisme : le nombre élevé de sans diplôme suscite entre eux une vive concurrence.

Ainsi, en 2006, 46 % des sans diplôme de Guyane étaient au chômage contre 14 % de ceux de France métropolitaine. Par rapport à un bachelier, un sans diplôme voit son risque de chômage doubler en France métropolitaine, mais multiplié par huit en Guyane. Symétriquement, un diplômé élevé confère en Guyane un avantage accru. Pour les diplômés à bac +2 ou au-delà, les taux de chômage en Guyane sont deux fois moins élevés qu'en France métropolitaine (respectivement 5 % et 3%). En Guyane, le chômage des femmes est beaucoup plus élevé que celui des hommes (25,8 % contre 16,7 % en 2007), dans un contexte de nombreuses naissances et de difficultés de mobilité domicile-travail. A diplôme et situation familiale identiques, le fait d'être une femme multiplie le risque de chômage par 1,3 en France métropolitaine mais par 1,7 en Guyane.

Depuis le début des années 2000, les perspectives démographiques de la Guyane sont un peu plus favorables à un tassement du chômage. La population active continue de croître fortement, mais sans atteindre les niveaux records des années 1990 et surtout 1980. L'emploi progresse selon les années au même rythme voire un peu plus rapidement. Sauf en 2006, le chômage en Guyane a ainsi fléchi depuis son niveau record de 1998 (23,9 %). La part élevée d'actifs sans diplôme et l'ampleur du chômage de longue durée demeurent néanmoins d'importants handicaps.

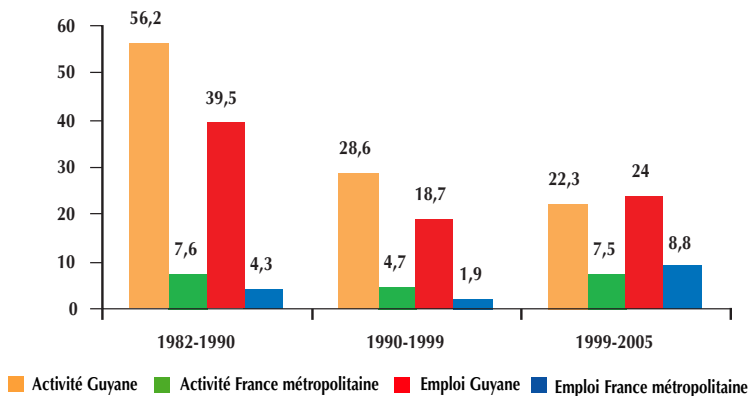
33 - d'une année à l'autre, le taux de chômage est irrégulier, le nombre d'actifs étant relativement faible et soumis à de fortes variations

34 - Passant de 2,8 % en 1974 à 4 % en 1975

35 - En France métropolitaine, sur la même période, le nombre d'actif a progressé de 21 %.

Les taux de croissance de l'activité et de l'emploi s'infléchissent

Unité : %



Sources : Insee - Recensements de la population

Le poids de l'informel

En 2006, près de 4 000 guyanais déclaraient avoir un emploi informel, soit 9 % de l'emploi total, et près de 14 % de l'emploi privé. Un phénomène qui recule : en 1997 et en 2002 le travail non déclaré représentait respectivement 12 % et 11 % de l'emploi total en Guyane³⁶. Parmi les personnes déclarant exercer une activité informelle, plus d'une personne sur deux déclare occuper un emploi et plus d'une personne sur trois déclare être au chômage. Les hommes présentent un taux d'emploi informel supérieur à celui des femmes (9 % contre 8 %). Mais plus que le sexe, l'âge est un critère déterminant pour la pratique d'une activité informelle. Les jeunes de moins de 30 ans y sont proportionnellement plus représentés : ils sont 12 % à occuper des emplois non décla-

rés. A l'inverse, les 30-49 ans sont moins présents sur ce marché, avec 8 % d'emplois informels. La plus forte proportion de jeunes est liée à leurs difficultés à s'intégrer sur le marché du travail. Pour acquérir une première expérience, ils s'orientent vers les secteurs d'activité qui concentrent le plus d'emplois informels.

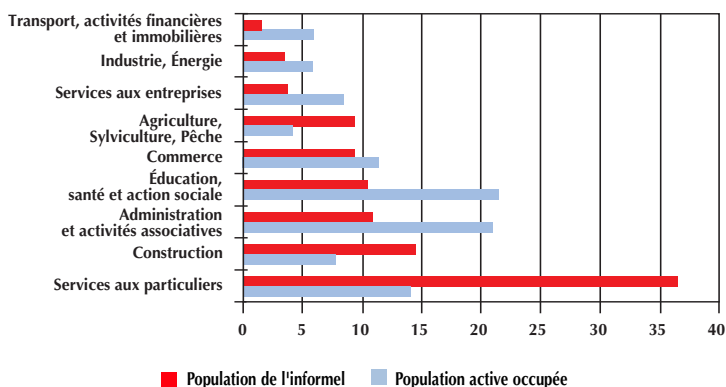
Plus de la moitié des personnes non déclarées exercent leur activité dans les services aux particuliers, la construction et l'agriculture. En revanche, elles sont peu représentées dans les services aux entreprises, l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale. Les activités les plus concernées sont les mêmes sous toutes les latitudes : bâtiment, réparation automobile, couture, restauration, ménage et garde d'enfant... Autant d'activités qui ne requièrent pas

36 - « 10 % des emplois ne sont pas déclarés aux Antilles-Guyane » - Antiane-Eco n°56, Insee - juin 2003, et « Profil des travailleurs informels aux Antilles-Guyane : Petits métiers pour petits revenus » - Antiane-Eco n°38, Insee - août 1998.

Beaucoup d'informel dans les services aux particuliers et la construction

Répartition par secteur d'activité

Unité : %



Source : Insee «Enquête emploi 2006»

forcément un haut niveau de qualification. Les personnes les plus jeunes, les moins diplômées, ou en échec scolaire, souvent en situation précaire, y trouvent plus facilement un débouché. Les emplois à temps plein (d'au moins 35 heures par semaine) constituent trois emplois informels sur cinq.

Ce type d'emploi traduit souvent un faible niveau de rémunération horaire. Les «petits boulots», pratiqués moins de 20 heures par semaine, et les emplois «occasionnels», d'une durée comprise en 20 et 35 heures par semaine, ne sont donc pas les plus fréquents. Ils permettent de concilier plusieurs activités ou constituent une activité informelle de complément : un travailleur informel sur deux déclare en effet occuper un autre emploi. Par nature, l'économie souterraine est difficile à évaluer. La multiplicité des termes employés pour en rendre compte montre la difficulté à la définir et à délimiter

son champ³⁷. La définition comptable se réfère au marché : seules les activités productives licites (mais non déclarées) sont évaluées. Celles-ci comprennent à la fois l'activité dissimulée (fraude et évasion fiscale) et ce que l'on appelle couramment le travail au noir. Dans les comptes régionaux de la Guyane, le PIB est ainsi redressé d'environ 3 % pour fraude et évasion fiscale (à l'aide des redressements par secteur d'activité des entreprises ayant subi des contrôles fiscaux) et d'environ 1 % au titre du travail au noir. C'est un redressement plus élevé d'un tiers que celui opéré dans les comptes métropolitains. Les activités informelles, souvent peu productives et peu rémunérées pèsent donc finalement peu (environ 4 % du PIB) au regard des flux financiers publics ou des dépenses liées au secteur spatial. Elles induisent en revanche des distorsions concurrentielles importantes dans les secteurs les plus touchés.

37 - «Économie en sous-sol» - Antiane-Eco n°23, Insee - décembre 1993.

2.4 - Le retard des niveaux de formation

La Guyane présente des indicateurs de formation de ses actifs très en retrait de la moyenne nationale³⁸. En 2005, parmi les personnes qui ont un emploi ou qui sont en âge d'en exercer un³⁹, 54 % n'ont aucun diplôme en Guyane. L'écart est prononcé vis-à-vis de la France métropolitaine où 16 % des actifs se trouvent dans ce cas. Les deux régions métropolitaines, la Picardie et la Corse, où les sans-diplôme sont les plus représentés, n'en comptent que 21 % et 22 % parmi leurs actifs. La Guyane compte également beaucoup plus d'actifs sans diplôme que les trois autres Dom. Leur part est de 29 % en Martinique, 34 % en Guadeloupe et

43 % à la Réunion. A l'inverse, 7 % des Guyanais ont un diplôme supérieur à bac + 2 contre 14 % en France métropolitaine. Pour les plus hauts niveaux de formation, le retard de la Guyane doit toutefois être relativisé. Sept autres régions de France métropolitaine comptent également moins de 10 % de diplômés au-delà de bac +2. La part de ces plus diplômés n'est guère plus élevée dans les trois autres Dom, atteignant 7 % en Guadeloupe, 8 % à la Réunion et 9 % en Martinique.

En Guyane comme ailleurs, les niveaux de formation se sont améliorés sur le long terme et s'élèvent parmi les générations plus jeunes. En 1999, 44 % des 25-34 ans n'avaient aucun diplôme, contre 65 % des plus de 60 ans. Toutefois, depuis 1999, le niveau de formation des actifs s'est à nouveau dégradé, la part des sans diplôme progressant de trois points. La Guyane est confrontée à un problème de non-scolarisation aux causes multiples. Plus diffuse que dans les autres Dom, la pauvreté pénalise en outre la réussite scolaire. La politique de diffusion du baccalauréat a eu des effets moins marqués que dans le reste du pays. En 2006, la proportion de bacheliers par génération était de 37 % en Guyane, contre 64 % en moyenne nationale. Elle était de 52 % à la Réunion, 59 % en Guadeloupe et 63 % en Martinique⁴⁰. En 1999, 41 % des guyanais en âge de travailler étaient nés à l'étranger⁴¹. Leurs niveaux de formation sont particulière-

Un accès au bac très inférieur à la moyenne en Guyane

Part de bacheliers par génération en 2005

Unité : %

	Garçons	Filles	Ensemble
Guadeloupe	50,3	68,8	59,4
Martinique	52,7	74,1	63,4
Guyane	31,5	42,8	37,0
Réunion	44,4	59,9	51,9
France métropolitaine	58,9	69,9	64,3

Sources : Ministère de l'éducation nationale - DEP

38 - Voir « Formation : des actifs moins diplômés qu'en moyenne nationale », *Antiane Éco* n° 68, août 2007.

39 - Sauf mention contraire, tous les chiffres concernent les personnes de 15 à 59 ans ayant terminé leurs études et considérées au lieu de résidence. Les données sont issues du Recensement de la population, sur le cumul 2004-2005-2006 (chiffres 2005).

40 - Ministère de l'Éducation nationale, Note d'information n°7-15, mai 2007.

41 - C'est à partir de 2009 que les données des nouvelles enquêtes annuelles du recensement permettront d'exploiter de façon fiable une information aussi précise que celle qui croise lieu de résidence, diplôme et lieu de naissance.

ment bas, puisque 76 % d'entre eux sont dépourvus de diplôme. L'arrivée des personnes nées à l'étranger accentuait de 19 points la part d'actifs sans diplôme. Mais sans ces arrivées, la Guyane aurait encore compté 30 % de sans diplôme, soit près du double de la France métropolitaine. Conséquence de l'immigration, la Guyane est également la seule région française où les hommes sont plus diplômés que les femmes. Les immigrés viennent principalement des pays voisins et d'Haïti, où l'accès à la scolarité est encore difficile et où les garçons sont mieux scolarisés que les filles. Si l'on fait abstraction de ces arrivées de population, en se limitant aux personnes qui ont été scolarisées

en Guyane, les femmes sont plus diplômées que les hommes, comme c'est le cas dans toutes les autres régions françaises. Les flux migratoires avec la France métropolitaine entraînent, pour les Antilles et la Réunion, la perte de diplômés de niveau intermédiaire. La Guyane dégage un excédent pour toutes les catégories de diplômés ; de plus, les non diplômés sont un peu plus nombreux à rejoindre la France métropolitaine qu'à en arriver. Ces flux ont un impact positif sur les niveaux de formation en Guyane qui bénéficie en outre du renfort de cadres antillais. Les natifs d'un autre Dom représentent ainsi 12 % des diplômés au-dessus de bac +2.

Les échanges avec la France métropolitaine élèvent les niveaux de formation

Diplômes des 15 à 69 ans ayant achevés leurs études selon le lieu de naissance

Unités : nombres et %

	Total	Aucun diplôme	< au BAC	BAC	BAC +2	> à BAC +2
Actifs vivant en Guyane	79 350	38 653	22 378	7 886	4 807	5 626
Nés en Guyane	28 943	12 115	11 162	3 083	1 462	1 121
Nés en France Métropolitaine	12 290	842	4 130	2 358	2 036	2 926
- dans un autre DOM	5 602	1 124	2 037	892	605	674
- dans un TOM	115	28	50	12	10	15
Nés dans un autre DOM ou TOM	5 717	1 152	2 357	904	615	689
Nés à l'étranger	32 400	24 544	4 729	1 543	694	890
Actifs vivant en France Métropolitaine et nés en Guyane	7 146	1 042	3 265	1 307	753	779
Taux de migration vers la Métropole	19,8	7,9	22,6	29,8	34,0	41,0
Part des nés en Métropole	15,5	2,2	18,5	29,9	42,4	52,0
Solde avec Métropole	5 144	-200	865	1 049	1 283	2 147
Sans échange avec la Métropole	74 206	38 853	21 513	6 837	3524	3 479
Structure par diplômes	100,0	48,7	28,2	9,9	6,1	7,1
Structure sans échange avec la Métropole	100,0	52,4	29,0	9,2	4,7	4,7
Structure sans immigration	100,0	30,1	37,6	13,5	8,8	10,1

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Terre d'immigration, la Guyane attire davantage de personnes nées en France métropolitaine que les Antilles et connaît moins de départs : ainsi, 16 % des actifs de Guyane sont nés en France métropolitaine contre 11 % aux Antilles ; 20 % des personnes d'âge actif nées en Guyane vivent en France métropolitaine, contre 31 % de celles nées aux Antilles. Les natifs de

France métropolitaine et les immigrés jouent un rôle économique déterminant : 54 % des cadres et 36 % des membres des professions intermédiaires sont nés en France métropolitaine ; les personnes nées à l'étranger représentent par exemple 65 % des agriculteurs, 52 % des ouvriers ou 47 % des artisans commerçants et chefs d'entreprise.

2.5 - Des conditions de compétitivité défavorables

L'économie guyanaise paraît peu compétitive, comme en témoigne sa faiblesse à l'exportation. Elle apparaît, comparativement à son environnement régional, comme une zone de prix élevés et de hauts salaires. Ses coûts internes (salaires, prix de l'énergie) sont peu favorables et ses coûts externes, en particulier de transport de marchandises, sont prohibitifs. En Guyane, le salaire net annuel moyen - dans le privé et le semi-public - est du même niveau qu'en France métropolitaine. Globalement, les coûts salariaux sont donc similaires. Ils sont par contre nettement plus élevés qu'aux Antilles, de 13 à 14 %. Les écarts de rémunérations restent très dépendants de la catégorie socioprofession-

nelle. Les surcoûts salariaux sont particulièrement élevés pour les professions intermédiaires, qui percevaient en 2004 en moyenne 12 % de plus qu'en France métropolitaine et 10 % de plus qu'aux Antilles. L'écart est également positif pour les employés (+10 %), et dans une moindre mesure pour les cadres (+4 %). La rémunération des employés et des professions intermédiaires, fortement représentés dans la population active, est tirée à la hausse par les majorations de traitement des fonctionnaires de ces catégories. L'écart est par contre négatif (-11 %) pour les ouvriers. Ces derniers, peu nombreux, percevaient en 2004 un revenu salarial 3 fois inférieur à celui d'un cadre.

Des surcoûts salariaux pour les catégories intermédiaires

Salaire net annuel moyen en 2004, dans le privé et le semi-public

Unités : euros et %

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Métropole	Surcoûts en Guyane
Cadres et Chefs d'entreprise	41 052	40 252	45 526	43 653	4,3%
Professions intermédiaires	22 932	22 788	25 147	22 504	11,7%
Employés	15 155	15 140	17 208	15 576	10,5%
Ouvriers	13 873	13 964	14 565	16 337	-10,8%
Ensemble	19 373	19 363	22 135	22 193	-0,3%

Source : Insee - Dads 2004

Dans la fonction publique, les salaires versés en Guyane sont supérieurs à la moyenne nationale, du fait des majorations de traitement pratiquées⁴². Les avantages décroissent toutefois avec le niveau hiérarchique : cadres du privé et du public ont des salaires voisins (en France métropolitaine, le privé devance le public de 30 %), alors que les salaires des professions intermédiaires et employés sont largement supérieurs dans le public. Les cadres y sont 1,6 fois mieux payés que les ouvriers et employés, un écart nettement moins important que dans le secteur privé.

Des coûts de transport prohibitifs

L'économie de la Guyane reste très dépendante de l'extérieur puisque à l'exception des denrées alimentaires produites localement, la quasi-totalité des biens de consommation et d'équipement est importée. Le coût du transport renchérit l'ensemble des biens entrants sur le territoire d'autant que le transport de marchandises supporte des coûts pénalisants. Le déséquilibre des flux est particulièrement important eu égard à la faiblesse des exportations en volume : seulement 10 % des conteneurs repartent pleins. La nécessité d'effectuer des opérations de transbordement à Port-of-Spain pour certains navires, en raison du faible tirant d'eau de Dégrad-des-Cannes⁴³ et le temps d'immobilisation, particulièrement long comparé à d'autres destinations, représentent également des coûts supplémentaires pour les armateurs. D'autres facteurs comme les effets d'échelle, le taux de remplissage des navires et le coût de la main d'œuvre ne sont pas favorables pour la destination. Au final,

les coûts de transport⁴⁴ d'un container du Havre à Dégrad-des-Cannes supportent un différentiel de coût important avec les Antilles françaises pouvant atteindre 50 % pour un container de 20 pieds et 30 % pour un container de 40 pieds. Alors que la Guadeloupe et la Martinique détiennent un fort potentiel en matière de transbordement pouvant influencer favorablement les coûts, il n'en est pas de même pour la Guyane qui ne peut compter que sur un accroissement des volumes.

L'agglomération de Saint-Laurent et plus encore les communes de l'intérieur subissent également un renchérissement important des marchandises. L'acheminement des produits s'y effectue sur un axe routier ne se prêtant guère à un flux important, ou avec beaucoup de difficulté par voie fluviale et, de façon limitée, par voie aérienne. Les coûts pratiqués pour l'acheminement de marchandises sur le fleuve varient de 1 à 6 entre Apatou et Maripasoula.

Des coûts de production de l'énergie élevés

En raison de leur petite taille et de leur absence d'interconnexion avec le réseau métropolitain, les économies des Dom sont caractérisées par des coûts de production énergétiques élevés. La vitalité démographique et le rattrapage des modes de consommation des particuliers entraînent d'autre part une croissance des besoins en énergie électrique plus accentuée que dans l'hexagone. Le coût de revient de la production d'électricité est 3,9 fois supérieur au tarif

42 - «L'avantage domien du secteur public», *Antiane-Éco* n° 36, janvier 1998

43 - *Des travaux d'approfondissement du chenal ont été planifiés.*

44 - *Coût pour l'embarquement, les frais maritimes et le débarquement.*

de vente en Guyane, alors qu'il est de 2 à 2,5 fois supérieur au prix de vente à la Réunion ou aux Antilles françaises. En l'absence d'autre alternative, le système de péréqua-

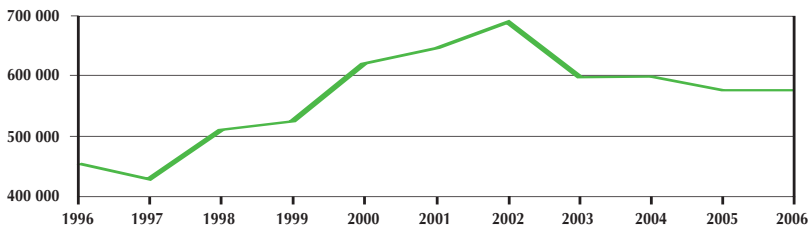
tion tarifaire instauré au plan national est donc incontournable, pour maintenir les prix à des niveaux soutenables pour les particuliers et les entreprises.

Un volume de fret maritime qui reste stable

Le volume global de fret maritime, en hausse jusqu'en 2002, a chuté autour de 575 000 tonnes, en 2006. Le volume de fret embarqué ne représente plus que 7 % du fret débarqué. Ce ratio a même tendance à diminuer depuis 1996, où il atteignait 11 %. Le faible dynamisme des exportations est mis en évidence par le volume du fret embarqué qui stagne autour de 40 000 tonnes depuis 10 ans.

Fret maritime global

Unité : en tonnes



Sources : CCIG et DDE

La voie aérienne, utilisée pour le transport intérieur, est en plein essor depuis 2001 : le fret à destination des communes progresse de 54 % en cinq ans, ce qui traduit les besoins croissants des populations de l'intérieur.

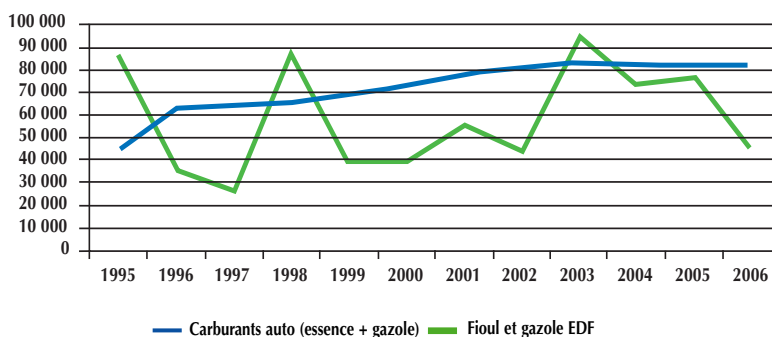
La consommation en hydrocarbures stagne depuis 2003 alors que la consommation électrique croît à un rythme soutenu.

L'approvisionnement en produits pétroliers est principalement destiné à deux types de consommation : les carburants automobiles et les hydrocarbures utilisés par EDF pour ses unités de production d'électricité dont l'usage varie fortement d'une année sur l'autre suivant le recours plus ou moins important à l'énergie hydraulique. L'analyse de la consommation sur une décennie montre une baisse en 1996, suite à la mise en service du barrage hydroélectrique de Petit-Saut, puis deux fortes augmentations en 1998 et 2003 liées à deux années de sécheresse constatées sur le département.

Après une période de forte croissance de 1995 à 2002 (+ 8 % en moyenne annuelle), les besoins en hydrocarbures se sont stabilisés à partir de 2003. Les besoins en consommation d'énergie électrique sont en revanche croissants, à un rythme annuel de 4 % depuis 1995 compte tenu des changements de mode de consommation des particuliers de l'intérieur où l'accès à l'électricité est difficile et peu développé (12 communes sur 22 ne sont pas raccordées au réseau).

Évolution et répartition par type d'hydrocarbures consommés en Guyane

Unité : en tonnes



Source : Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche

Si le recours aux énergies fossiles reste un complément incontournable à l'énergie hydraulique, la Guyane dispose d'un fort potentiel pour exploiter d'autres sources d'énergies renouvelable (biomasse à partir des déchets forestiers, biocarburants extraits d'huiles de palme et énergie photovoltaïque).

2.6 - La situation difficile des collectivités locales

En Guyane, 22 communes sont réparties entre les deux arrondissements de Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni. Il existe trois communautés de communes implantées dans les zones Est (CCEG), Ouest (CCOG) et Centre littoral (CCCL). Région monodépartementale, elle est aussi dotée d'un Conseil Régional et d'un Conseil Général qui opèrent sur le même territoire géographique.

Les recettes fiscales peinent à suivre les besoins induits par la démographie

Avec un taux de croissance annuel de la population de 3,7 %, les collectivités locales doivent redoubler d'efforts pour organiser et financer la mise à niveau des services publics à un rythme au moins identique à l'évolution démographique, voire l'anticiper.

Les besoins d'investissement sont importants, notamment dans les secteurs de l'équipement urbain, de la santé et de l'éducation. Ce dernier secteur représente à lui seul un défi majeur, avec 67 105 élèves scolarisés en 2006 contre 47 000 en 1997 et une progression des effectifs du 1er degré de 5,7 % entre les rentrées 2005 et 2006, sans parvenir pour autant à résorber la non scolarisation.

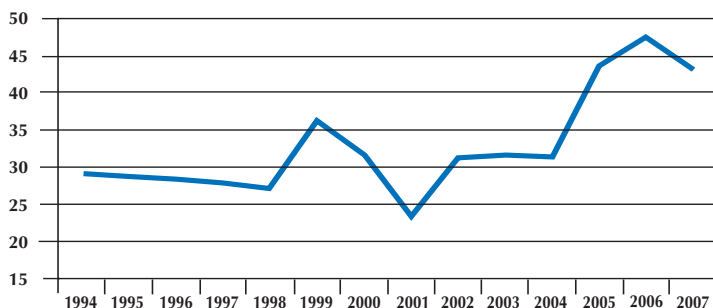
La Région et le Département sont, selon leurs compétences respectives, largement sollicités pour répondre aux besoins en lycées et collèges, avec une programmation de travaux très dense sur les années à venir. Pour les

Ces aides ne s'appliquent qu'aux programmes de constructions neuves, le fonctionnement et les charges d'entretien restent à la charge des collectivités. Entre 1996 et 2006, les dépenses de fonctionnement des collectivités ont été multipliées par 1,8, passant de 251 à 448 millions d'euros, soit un taux moyen annuel de progression de 6,5 %. Cette augmentation a été particulièrement forte ces dernières années ; aussi, alors que les dépenses progressent au taux moyen de 8,3 % sur la période 2002-2006, l'évolution des recettes n'est que de 6,3 %. Sur cette même période, la fiscalité directe, dont l'assiette est directement liée à

Des besoins en équipements éducatifs toujours croissants

Nombre de classes nouvelles à ouvrir chaque année pour scolariser les entrants (nets des sorties)

Unité : nombre



Source : Insee, Estimations de population

Note de lecture : Nombre calculé sur 25 nouveaux enfants pour une classe.

constructions neuves, les coûts de réalisation sont pris en charge par l'État et les fonds européens, à hauteur de 50 % pour les collèges et 60 % pour les lycées⁴⁴. Pour les écoles des communes situées sur la bande littorale, l'État contribue à hauteur de 80 % au programme de construction ; cette contribution peut atteindre 100 % pour les petites communes enclavées.

l'activité économique locale et à la population résidente, augmente au taux moyen de 4,2 % grâce notamment à l'évolution de la taxe professionnelle (qui représente 44 % de la fiscalité directe). Ce sont surtout les grandes communes, dont le tissu économique se densifie, qui bénéficient de cette augmentation. Les communes perçoivent des produits de contributions directes très inférieurs aux

données nationales (le produit des quatre taxes locales représente 225 euros par habitant en Guyane, contre près de 400 euros en France métropolitaine). Les impôts directs locaux constituent 23 % des recettes de fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs groupements à fiscalité propre en 2005, contre 40 % en moyenne nationale. Cet écart est compensé par l'octroi de mer, qui représente 28 % de leurs produits de fonctionnement (mais qui relève de la fiscalité indirecte).

Les budgets (et en particulier les recettes de fonctionnement) sont établis pour des populations résidente ou fiscale. La «population présente» conditionne le niveau des charges communales qui seront réellement engagées pour assurer les services publics dont ces communes ont la responsabilité. Le différentiel entre population présente et résidente ou fiscale peut être considérable dans certaines communes qui se situent sur des axes de pénétration ou sur des zones frontalières ouvertes enregistrant des flux de population quotidiens importants⁴⁵. Il est alors source de déséquilibre. La redistribution de la fiscalité indirecte et les dotations suivent cette même règle de répartition, basée sur la population résidente. Souvent perçus comme en retrait par rapport à la population présente, elles permettent néanmoins d'atténuer en partie les déséquilibres budgétaires des collectivités. En 2006, ces produits représentent 71 % des recettes de fonctionnement des 17 communes guyanaises de moins de 10 000 habitants.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal⁴⁶ est extrêmement variable d'une commune à l'autre (de 0 à plus de 1,8). La base fiscale est souvent insuffisante pour

assurer aux taxes locales un revenu satisfaisant : son actualisation, alors que le cadastre des communes est incomplet, constitue un préalable à l'augmentation des taux. L'enjeu pour les communes est d'augmenter l'assiette des impôts locaux, par un meilleur recensement des bases taxables et un cadastre systématique du foncier communal.

Les charges de personnel et de structure sont élevées

De plus, dans un contexte de forte croissance démographique et de chômage important, les collectivités ont été contraintes de mener une politique d'emplois sociaux dont elles assurent la charge en grande partie, même si elles emploient 1 200 agents sous forme de contrats aidés (taux de 2 à 3 fois supérieur à celui de la Martinique ou de la Guadeloupe). Au total les collectivités emploient 6 600 personnes en 2007, soit en effectif ramené à la population de 20 % supérieur à la moyenne métropolitaine.

Le Département et la Région emploient 2 200 agents, soit un tiers des effectifs totaux. Des disparités importantes existent au niveau des communes : les frais de personnel représentent entre 50 % et 76 % des dépenses réelles de fonctionnement, réduisant d'autant la capacité d'intervention des services communaux. Pour les communes guyanaises de moins de 10 000 habitants, les charges de personnel représentent 57 % des dépenses de fonctionnement contre 47 % en moyenne nationale ; pour celles de plus de 10 000 habitants, le poids relatif des charges de personnel est très proche : 55 % contre 56 %.

45 - 23 000 à 42 000 personnes traversent chaque mois le Maroni au niveau d'Albina (source AFD).

46 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : rapport entre le produit des contributions directes des communes et la somme que produiraient les quatre taxes directes si les taux d'imposition appliqués étaient égaux aux taux moyens nationaux

Une capacité d'investissements limitée

Entre 2002 et 2006, les recettes de fonctionnement perçues par les collectivités progressent au taux moyen annuel de 6,3 % alors que les dépenses augmentent de 8,3 % sur la même période. Cet effet de ciseau entraîne une dégradation du taux de couverture des dépenses : de 119 % en 2002 à 111 % en 2006. Le taux de couverture est de 105 % pour les communes en 2006, soit un niveau d'épargne brute très limité laissant peu de marge de manœuvre pour rembourser les emprunts et autofinancer une partie des dépenses d'investissement. La capacité d'autofinancement est donc réduite et parfois même insuffisante pour participer aux cofinancements exigés pour mobiliser des ressources extérieures (fonds européens). Pour les communes guyanaises, les charges de fonctionnement représentent en moyenne, sur la période 2002-2006, 75 % des dépenses budgétaires totales, contre une moyenne nationale de 56 %. Cette prédominance de la section de fonctionnement se confirme au niveau du Département : 82 % en moyenne et même 87 % en 2006 pour une moyenne

nationale de 73 %. Les dépenses d'investissement de la Région sont en moyenne supérieures de onze points à la moyenne nationale (56 % contre 45 %).

Ces budgets soulignent la faiblesse du niveau d'engagement des collectivités dans la réalisation d'opérations d'investissement alors que les besoins sont particulièrement importants, notamment dans le domaine socio-éducatif qui est en permanence tiré par la croissance démographique.

L'évolution actuelle de la situation financière des 22 communes de Guyane ne permet pas d'envisager d'inversion notable de cette tendance, onze communes (dont quatre sur cinq de plus de 10 000 habitants) ont une épargne nette négative en 2006 (elles étaient sept en 2002). Un rééquilibrage des sections de fonctionnement semble donc nécessaire pour redonner aux communes des marges d'autofinancement suffisantes afin de redynamiser l'investissement et participer à la mise en œuvre des programmes nationaux et européens, soit en cofinancement ou par recours à l'emprunt.

Les finances des collectivités de Guyane

Unité : millions d'euros

	2002	2003	2004	2005	2006
Dépenses de fonctionnement	321,0	333,1	403,9	423,7	448,3
Dont communes	159,3	164,4	166,7	180,3	187,4
Recettes de fonctionnement	389,4	391,4	423,8	481,6	496,7
Dont communes	164,3	173,0	169,4	181,8	196,0
Dépenses d'investissement	129,9	171,8	188,7	169,2	148,0
Dont communes	45,3	70,2	63,5	57,7	54,5
Recettes d'investissement	118,3	145,8	159,7	181,6	155,0
Dont communes	48,4	74,5	55,4	71,1	62,0

Source : Direction Générale des Collectivités Locales - Ministère de l'intérieur

Politique de développement et contraintes institutionnelles

Du point de vue de l'organisation administrative et politique, la Guyane ne se distingue pas des autres départements français dont elle a acquis le statut en 1946. Depuis les lois de décentralisation des années 1982 et 1983, elle est devenue une collectivité régionale monodépartementale. On trouve en Guyane, pour le même territoire, à la fois un Conseil Général et un Conseil Régional. Un rapport récent⁴⁷, préconisant une nouvelle gouvernance de la France, estime que sur l'ensemble du territoire national «l'enchevêtrement des compétences entre les collectivités territoriales elles-mêmes, et entre celles-ci et l'État, crée des surcoûts et des difficultés pour nombre de prestations sociales et de services publics». Il en est ainsi notamment de la politique de l'emploi et de l'insertion. Le même rapport précise que «les redondances et chevauchements de compétences entre les divers échelons territoriaux créent à la fois un éclatement de la responsabilité, la paralysie de la décision, et la déroute de l'administré». En Guyane, plusieurs facteurs aggravent ce diagnostic national :

- * l'intercommunalité est moins développée, ce qui accroît l'émiettement décisionnel, alors que l'étendue de certaines communes et leur faible population plaideraient pour une plus grande mutualisation qu'ailleurs ;
- * les chevauchements de compétences sont rendus plus complexes, par la similitude de territoire du département et de la région, y compris pour les services de l'État ;
- * il existe de nombreuses exceptions domiennes, aussi bien dans les prérogatives du Conseil Général que dans celles du Conseil Régional, notamment vis-à-vis de l'Europe.

Émiettement et chevauchements sont donc largement présents en Guyane, alors que l'importance de certains problèmes (réduction du chômage de longue durée, développement de la formation, amélioration de l'habitat,...) justifierait une mobilisation allant au-delà des compétences de chacun, hors des normes ordinaires.

UN TISSU ÉCONOMIQUE QUI SE MET PROGRESSIVEMENT EN PLACE

La croissance de l'activité économique sur la période est remarquable : le PIB, qui a progressé en valeur de 5,2 % par an en moyenne, a donc doublé en 13 ans. Ce dynamisme, qu'accompagne une forte croissance démographique, permet au tissu économique guyanais de se développer et de se structurer progressivement.

De nouvelles activités apparaissent, en particulier dans le domaine des services, d'autres se modernisent. Le dynamisme des entreprises favorise ce mouvement : depuis 1993, l'emploi salarié a progressé de 57 %, ce qui représente près de 17 000 nouveaux emplois. Le nombre d'entreprises a lui augmenté de plus de 1 500 unités.

Cette croissance de l'emploi salarié est deux fois plus importante que celles observées en Martinique et en Guadeloupe, tous les secteurs d'activité étant concernés. Sur le plan financier, les entreprises guyanaises affichent le même dynamisme : leur taux d'investissement est le plus élevé des Dom. Sur la période, il a atteint 28 % par an en

moyenne, dépassant de 10 points le taux français et de 3 points le taux antillais. Même si les conditions d'exploitation sont difficiles, les indicateurs de rentabilité situent les entreprises guyanaises généralement au-dessus de la France métropolitaine pour les moyens mis en œuvre, comme l'équipement par salarié et le rendement de la main d'œuvre (ou productivité apparente) : les performances des entreprises moyennes sont bonnes, en particulier dans le commerce et le BTP.

Enfin, le niveau des créances douteuses baisse sur la période et permet au système bancaire, qui affiche toujours une position extérieure nette positive, de participer davantage au financement de l'économie. Le niveau des prix à la consommation reste plus élevé en Guyane qu'au niveau national, et même qu'aux Antilles, en dépit d'une inflation maîtrisée jusqu'en mi-2006 : l'indice des prix a évolué sur la période 1993-2006 à un rythme légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine.

3.1 - Les mutations économiques se confirment

L'activité guyanaise est essentiellement tournée vers les services et le commerce, qui génèrent les trois quarts de sa richesse. Mais la structure de l'économie a sensiblement évolué depuis le début des années 90. Certains secteurs sont en perte de vitesse, comme l'agriculture, d'autres prennent le relais, en particulier dans le domaine des services. Par rapport à l'ensemble national, l'économie guyanaise se distingue par une sur-représentation du BTP, et à l'inverse un poids plus faible de l'industrie. Au sein des services, les services marchands sont beaucoup moins présents que l'administration qui dégage 15 points de valeur ajoutée de plus qu'en France métropolitaine. Cette tendance s'est renforcée au fil du temps, les services administrés ayant connu une croissance sectorielle très rapide entre 1993 et 2006. La branche économique de loin la plus importante est celle de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Dominée par le secteur public, elle pèse 22 % de l'économie

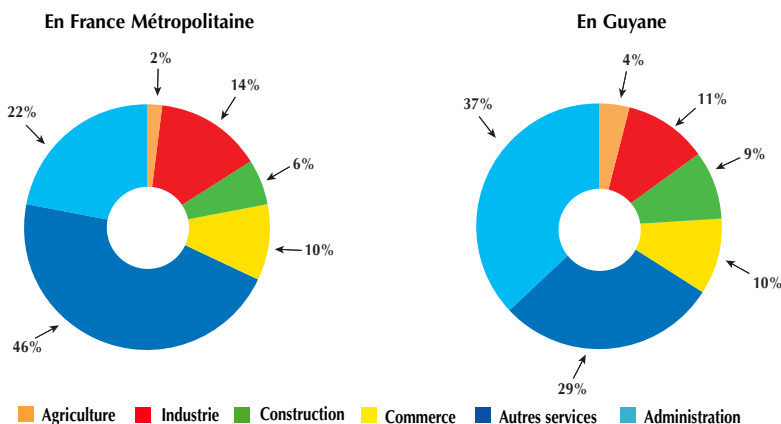
en 2006, soit 4,4 points de plus qu'en 1993. Viennent ensuite l'administration (14 %) puis les services aux entreprises.

De nouveaux services se développent

En évolution, le développement des branches de services est particulièrement rapide : cela dénote l'apparition de nouveaux types de services et la modernisation des structures économiques. Le taux de croissance annuel moyen des services aux particuliers a atteint 11 % et celui des services aux entreprises 7 %. Cet essor en termes de poids relatif s'est fait de manière inattendue au détriment d'autres services : essentiellement le commerce dont le poids a perdu 4 points, mais aussi les services de transport, de postes et télécommunications ou les hôtels et restaurants. Le BTP a également vu son poids reculer de 3 points dans l'économie, bien qu'il représente encore près de 9 %

Répartition de la valeur ajoutée par secteur

Unité : en %



Source : Insee - Comptes économiques

des créations de richesse en 2006. Si l'emprise de l'administration publique s'est encore affermie sur la période, l'évolution des autres branches de l'économie guyanaise illustre une économie en pleine mutation.

Le poids des filières traditionnelles, comme l'agriculture, le bâtiment ou le commerce s'est affaibli, pour laisser progressivement la place à une économie plus moderne qui voit émerger de nouveaux services et renforcer une partie de son industrie.

L'administration publique consolide sa prépondérance

Poids et évolution des valeurs ajoutées par branche entre 1993 et 2006

Unité : %

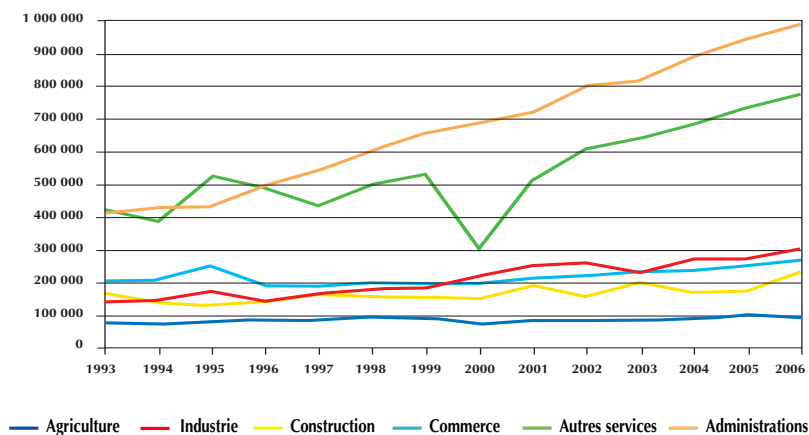
	Poids dans l'économie en 2006	Différence de poids entre 1993 et 2008	Taux de croissance annuel de la valeur ajoutée
Sylviculture	0,2	0,1	11,3
Autres services aux particuliers	1,4	0,7	10,9
Eau et électricité	1,6	0,8	10,8
Autres IAA	1,7	0,7	9,2
Industrie des produits minéraux	1,7	0,5	8,2
Autres services aux entreprises	7,9	2,0	7,5
Administration	14,1	3,0	7,0
Éducation, santé et action sociale	22,1	4,4	6,9
Activités immobilières	9,1	1,1	6,1
Autres biens intermédiaires	1,5	0,1	5,8
Industrie de biens d'équipement	3,8	-0,4	4,3
Hôtels et restaurants	1,8	-0,4	3,6
Commerce et réparation automobile	2,0	-0,7	2,8
Viande et lait	0,1	0,0	2,7
Construction	8,6	-3,0	2,7
Activités financières	3,0	-1,2	2,5
Industrie de biens de consommation	0,6	-0,3	2,0
Commerce	7,8	-3,9	1,9
Autres agricultures	3,3	-1,8	1,7
Transports	3,9	-2,1	1,7
Postes et télécommunications	1,3	-1,2	-0,2
Pêche, chasse	0,2	-0,5	-4,8
Primaire	3,8	-2,1	1,4
Secondaire	30,2	-0,6	3,6
Tertiaire	66,0	7,7	5,9
Ensemble	100,0	0,0	4,9

Sources : Insee - Comptes économiques - Cerom - Comptes rapides 2006

La valeur ajoutée du tertiaire s'envole

Évolution de la valeur ajoutée sectorielle entre 1993 et 2006

Unité : milliers d'euros



Sources : Insee - Comptes économiques - Cerom - Comptes rapides 2006

Les trois quarts des salariés guyanais sont employés dans le secteur des services (contre 69 % en Guadeloupe et 70 % en Martinique). Pour l'essentiel, il s'agit d'emplois publics dans l'éducation (7 400 emplois), la santé (4 700 emplois), les administrations publiques (10 500 emplois) et les activités associatives (1 500 emplois).

Dans le tertiaire marchand, ce sont le commerce et les services aux entreprises qui sont les plus gros pourvoyeurs d'emplois salariés. Pour les activités commerciales, le commerce de détail concentre plus de la moitié des emplois. Le commerce et la réparation automobile ainsi que le commerce de gros et intermédiaire sont des employeurs deux fois moins importants, respectivement 23 % et 24 % des emplois du commerce. La proportion d'emplois dans les services aux entreprises est inférieure à celle observée en

France métropolitaine (15 % en moyenne métropolitaine contre 11 % en Guyane) mais supérieure à celle des autres DFA (9 % de l'emploi salarié en Martinique et 10 % en Guadeloupe). Ce sont plus particulièrement les services opérationnels (gardiennage, nettoyage, intérim notamment) qui regroupent près de la moitié des emplois de services aux entreprises. Les services de conseils et d'assistance ainsi que les postes et télécommunications se partagent équitablement l'autre moitié.

Les services aux particuliers représentent 22 % du tertiaire marchand. Il s'agit essentiellement des services personnels et domestiques (51 % de l'ensemble) mais aussi des hôtels et restaurants (32 % des services aux particuliers). Le département compte peu d'emplois dans les activités récréatives, culturelles et sportives.

Les services non marchands sont en croissance, l'énergie aussi

Nombre d'établissements et d'emplois en 1993 et 2006

Unité : nombre et %

	Nombre d'établissements	Évolution 1993-2006	Nombre d'emplois	Évolution 1993-2006
IAA	250	131	474	9
Industrie des biens de consommations	226	-15	101	-44
Industrie automobile et des biens d'équipements	224	4	644	61
Industries des biens intermédiaires	380	45	1 936	36
Énergie	73	204	639	41
BTP	1 467	-16	3 174	22
Commerce	2 500	24	4 223	47
Transports	543	-2	1 436	45
Activités immobilières	114	28	290	-22
Services aux entreprises	1 438	154	4 943	63
Services aux particuliers	831	26	3 284	55
Éducation santé action sociale	519	187	12 079	94
Ensemble	8 565	28	33 223	57

Sources : Insee - Sirene 2006, estimations d'emplois salariés 2006 sur le champ ICS.

Note de lecture : Le champ ICS ne comprend pas l'agriculture (936 salariés), les activités financières (583 salariés) et les administrations (10 508 salariés), il couvre plus de 71 % de l'emploi salarié de la Guyane. Cet ensemble ICS mobilisent plus de 33 000 emplois. Globalement, l'emploi total de la Guyane s'élève à près de 54 700 personnes dont 46 997 salariés

Dans le secteur secondaire, c'est le BTP qui compte le plus d'entreprises (59 %) et d'emplois (45 %). Avec moins de 4 000 emplois, l'industrie n'emploie que 11 % des salariés guyanais. Deux secteurs industriels se démarquent nettement : la fabrication des biens d'équipements et celle des biens intermédiaires. Ils représentent 2 600 emplois en 2006 soit 68 % des emplois industriels (contre 55 % en France métropolitaine et 37 % en Guadeloupe et en Martinique). Le Centre spatial de Kourou concentre à lui seul 17 % des emplois de l'industrie guyanaise, et l'industrie des biens intermédiaires 51 % des

emplois (et 327 entreprises, soit près d'une entreprise sur sept dans le secteur secondaire). Cela est dû aux spécificités environnementales de la Guyane, plus précisément à l'exploitation de ses ressources naturelles comme le bois et l'or. Le secteur de l'énergie enfin compte environ 640 emplois soit 17 % de l'industrie totale.

La prépondérance des petites entreprises est marquée : 69 % n'emploient aucun salarié et 22 % en ont entre un et cinq. Moins de 2 % des entreprises guyanaises disposent de plus de 20 salariés.

Un tissu économique composé essentiellement de très petites entreprises

Unité : nombre et %

	Industrie		Construction		Commerce		Services		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 salarié	645	66	991	71	1 492	67	2 150	71	5 278	69
de 1 à 5 salarié(s)	220	17	304	20	553	19	603	17	1 680	22
de 6 à 9 salariés	60	6	54	4	100	5	137	5	351	5
de 10 à 19 salariés	34	3	30	2	53	2	73	2	190	2
20 salariés et plus	23	2	21	2	24	1	49	2	117	2
Total	982	13	1 400	18	2 222	29	3 012	40	7 616	100

Source : Insee - Sirene 2006 sur le champ ICS

Note de lecture : 66 % des 982 entreprises de l'industrie n'ont aucun salarié.

Croissance de l'emploi

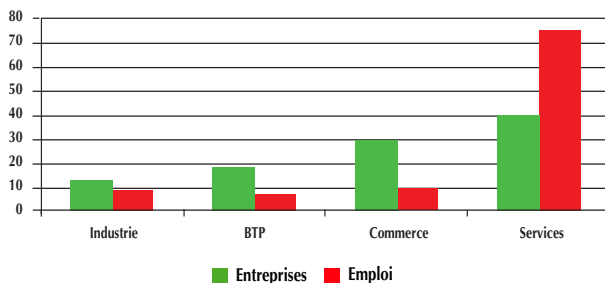
Depuis 1993, l'emploi salarié a progressé de 57 % en Guyane, ce qui représente près de 17 000 nouveaux emplois. Le nombre d'entreprises a lui augmenté de plus de 1 500 unités. Cette croissance de l'emploi salarié est deux fois plus importante que celles observées en Martinique et en Guadeloupe et tous les secteurs d'activité sont concernés.

Dans le secondaire, l'industrie des biens d'équipement est la plus dynamique, avec 61 % d'emplois supplémentaires. Le secteur de l'énergie a aussi beaucoup recruté (+41 %). Seule l'industrie des biens de consommation est en recul (-44 %). Le phénomène de tertiarisation est encore plus marqué en Guyane que dans les autres DFA. Dans l'ensemble, les créations d'emploi ont été deux fois plus rapides dans le tertiaire que dans le secondaire. L'éducation, la santé et l'action sociale contribuent le plus aux créations d'emplois sur la période (+94 %), suivies des services aux entreprises (+63 % en treize ans) et des services aux particuliers (+55 %). Seul le secteur de l'immobilier recule : il a perdu 22 % de ces emplois.

77 % d'emplois supplémentaires dans les services

Estimations d'emplois salariés 2006 par secteur

Unité : en %



Sources : Insee - Sirene 2006, estimations d'emplois salariés 2006 sur le champ ICS.

Depuis 1993, le nombre d'entreprises du secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale a augmenté de 300 (+173 %). Elles sont suivies par les services aux entreprises qui comptent 700 entreprises de plus (+145 %). Les dynamiques de création

Des entreprises qui investissent

Le taux d'investissement (FBCF/PIB) des entreprises guyanaises est le plus élevé des Dom. Sur l'ensemble de la période 1993-2006, il a atteint 28 % par an en moyenne,

La Zone d'Emploi de Saint-Laurent est la plus dynamique

Localisation des entreprises guyanaises

Unité : nombre et %

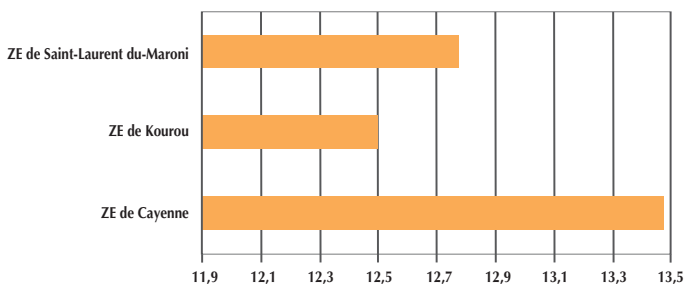
	1993		2006		Évolution	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
ZE de Cayenne	4 702	77,3	5 729	75,2	1 027	21,8
ZE de Kourou	927	15,2	1 112	14,6	185	20,0
ZE de Saint-Laurent-du-Maroni	453	7,5	775	10,2	322	71,1
Total	6 082	100,0	7 616	100,0	1 534	25,2

Source : Insee - Sirene 2006.

L'île de Cayenne crée encore beaucoup d'entreprises

Taux de création en 2006 selon la zone géographique

Unité : %



Source : Insee - Sirene 2006.

varient selon la zone d'emploi. Celle de Saint-Laurent, portée par la forte croissance de sa population, compte en 2006 plus de 71 % d'entreprises supplémentaires. Elle ne représente toutefois encore que 10 % du tissu entrepreneurial guyanais.

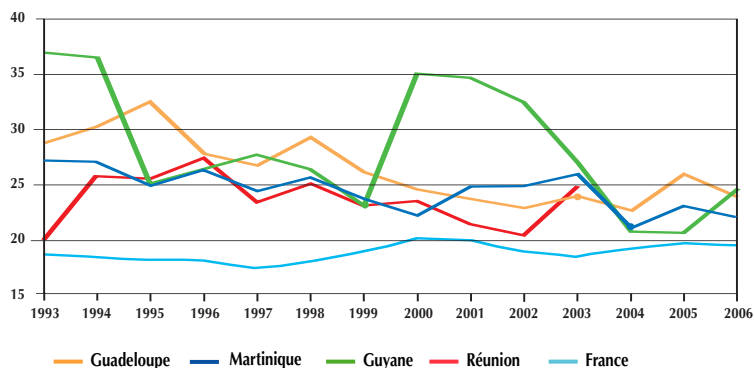
dépassant de dix points le taux français et de trois points le taux antillais. Même s'il a sensiblement décliné sur la période, il reste avec 25 % en 2006 très supérieur à la moyenne nationale (19 %).

Cette performance est bien sûr liée aux politiques de soutien à l'investissement dans les Dom et notamment à l'existence des dispositifs de défiscalisation. Mais les entreprises guyanaises y ont eu recours plus récemment et dans une moindre mesure que celles des Antilles. Elle s'explique aussi par la présence du centre spatial qui investit beaucoup dans son infrastructure. L'investissement des sociétés non financières régionales est donc très soutenu :

ment de la taxe professionnelle ont augmenté deux fois moins vite que la masse salariale, en revanche, l'impôt sur les sociétés s'envole de 7 % par an, à partir toutefois d'un niveau initial très faible : en effet, les impôts représentent moins de 4 % des bénéfices des sociétés en Guyane, contre 11 % en France. En dépit de l'alourdissement de leurs charges, leur taux de marge, de l'ordre de 45 %, se maintient à un niveau nettement plus élevé que le taux moyen français (31 %)

Évolution du taux d'investissement des sociétés non financières

Unité : millions d'euros



Sources : Insee - Comptes économiques ; Cerom - Comptes économiques rapides 2006

son taux de croissance annuelle de 7 %, qui dépasse nettement la hausse du PIB, illustre leur dynamisme et leur contribution à la croissance. Elles assurent ainsi 42 % de la FBCF en 2006.

Les charges salariales des entreprises guyanaises ont fortement augmenté entre 1993 et 2003 (+ 9 % par an). Celles liées au verse-

ment de la taxe professionnelle ont augmenté deux fois moins vite que la masse salariale, en revanche, l'impôt sur les sociétés s'envole de 7 % par an, à partir toutefois d'un niveau initial très faible : en effet, les impôts représentent moins de 4 % des bénéfices des sociétés en Guyane, contre 11 % en France. En dépit de l'alourdissement de leurs charges, leur taux de marge, de l'ordre de 45 %, se maintient à un niveau nettement plus élevé que le taux moyen français (31 %)

Assez bonnes performances des entreprises moyennes du commerce et du BTP

Les comptes des entreprises enregistrées⁴⁸ dans la Centrale des bilans de l'ledom et de

48 - Ces données sont basées sur l'analyse d'échantillons d'entreprises disposant de documents comptables sur les exercices 1999 à 2004. Compte-tenu du seuil de collecte des bilans (750 000 euros de chiffre d'affaires), les très petites entreprises ne sont donc pas couvertes par ces statistiques, et seuls les résultats du BTP et du commerce sont analysés.

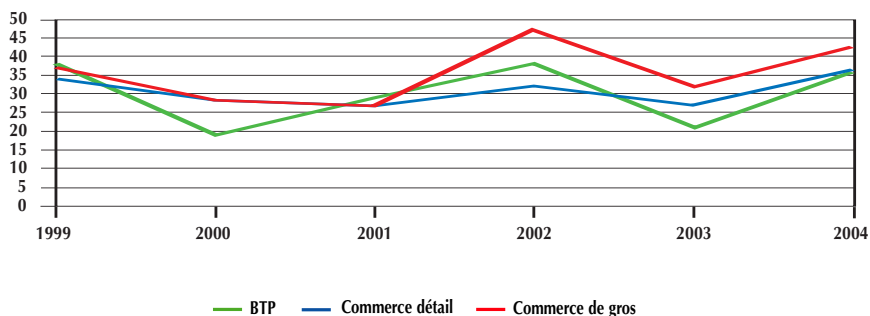
la Banque de France (fichier FIBEN) confirment les tendances observées dans les secteurs du commerce et du BTP : elles ont connu une amélioration de leur taux de valeur ajoutée sur la période 1999-2003 ainsi qu'une stabilisation de leur taux de marge brute d'exploitation. En fin de période, les difficultés économiques se sont traduites par une stabilisation du chiffre d'affaires de ces entreprises qui a bridé l'évolution de leur valeur ajoutée.

Les indicateurs de rentabilité situent les entreprises guyanaises généralement au-dessus de la France métropolitaine pour les moyens mis en œuvre : l'équipement par salarié et le rendement de la main-d'œuvre (ou productivité apparente) sont supérieurs aux standards métropolitains, avec une accentuation à partir de 2002, notamment pour les secteurs du commerce de gros et du BTP. Ces indicateurs reflètent un mode de croissance capitalistique, reposant d'une

part sur l'effort d'équipement des entreprises, favorisé par des mesures de défiscalisation plus incitatives qu'en France métropolitaine et d'autre part sur la faiblesse des effectifs employés. La structuration du secteur commercial s'est cependant accompagnée d'une hausse des effectifs en fin de période qui montre la croissance extensive de cette activité. Dans le BTP, les délais des crédits clients sont supérieurs aux délais fournisseurs, ce qui peut générer des difficultés de trésorerie pour les entreprises. En conséquence, le besoin en fonds de roulement d'exploitation en jours de chiffre d'affaires est de 2 à 9 fois supérieur à celui de France métropolitaine. La durée moyenne des crédits fournisseurs est importante par rapport à la France métropolitaine et les autres Dom, en raison de l'éloignement des sources d'approvisionnement qui oblige les entreprises à avoir un niveau suffisant de stocks de sécurité. Rapporté à l'EBE⁴⁸, le poids des intérêts demeure plus élevé qu'en

Les indicateurs de productivité s'améliorent Équipement par salarié

Unité : milliers d'euros

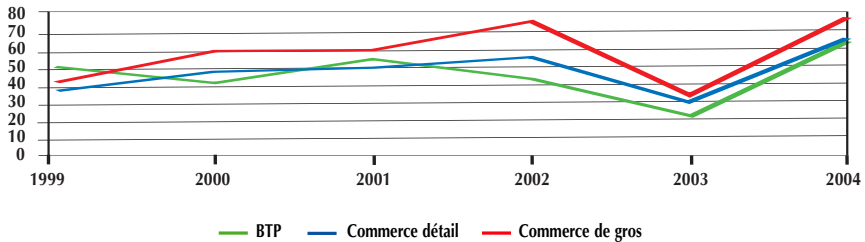


Sources : Iedom et Banque de France

48 - Excédent Brut d'Exploitation

Rendement de la main d'œuvre

Unité : milliers d'euros



Sources : Iedom et Banque de France

France métropolitaine alors que le taux d'endettement financier est plus faible. Enfin, les entreprises guyanaises sont moins endettées vis-à-vis du système bancaire qu'en France métropolitaine (la part d'endettement bancaire est de 59 % contre 65 % en France métropolitaine), tirant davantage sur les crédits fournisseurs et les délais de règlement des dettes fiscales et sociales. Le taux de marge brute d'exploitation, à environ 8 %, maintient un écart favorable de trois points avec la France métropolitaine. Les taux de rentabilité sont restés comparables ou légèrement supérieurs à ceux de la France métropolitaine de 1999 à 2004.

L'ensemble des indicateurs apparaît donc plus favorable qu'en France métropolitaine, malgré des conditions d'exploitation plus difficiles. La santé des entreprises des secteurs du BTP et du commerce apparaît plutôt bonne, s'adaptant à une conjoncture moins favorable en fin de période.

L'activité du BTP est rythmée par la commande publique

Très dépendant des investissements publics, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) occupe une place clé au sein de l'économie guyanaise. A part

quelques entreprises moyennes, la plupart des opérateurs du secteur sont des unités de petite taille (moins de dix salariés). Le bâtiment dépend à 60 % de la commande publique et les travaux publics à plus de 90 %. La programmation pluriannuelle de la commande publique est donc primordiale pour l'activité du secteur, ainsi que celle de la disponibilité des ressources permettant de financer les ouvrages publics.

De 1997 à 1999, l'activité du secteur, déprimée par la faiblesse de la commande privée de logement, a été fortement soutenue par la commande publique ou parapublique (logements sociaux). Le BTP est cependant resté tributaire des retards de démarrage de chantiers et du manque de disponibilité du foncier aménagé.

De 2000 à 2003, l'activité a fluctué, pénalisée en 2000 par la mise en place tardive du DOCUP (Document Unique de Programmation) puis bénéficiant en 2001 de la reprise de la commande de logement social. Après avoir atteint un pic d'activité en 2003, le secteur a finalement connu un essoufflement en 2004 et 2005 dans les métiers de la construction, la bonne tenue des travaux publics jouant de nouveau un rôle d'amortisseur. Sur le plan financier⁴⁹,

ces difficultés se sont traduites par une croissance plus modérée du chiffre d'affaires et une compression des effectifs, à l'inverse des fortes augmentations constatées dans les autres Dom ou en France métropolitaine. Le taux d'équipement par salarié et la productivité apparente de la main-d'œuvre se situent ainsi nettement au dessus de ceux de la France métropolitaine. Les délais des crédits clients sont comme aux Antilles supérieurs aux délais fournisseurs, ce qui peut générer des difficultés de trésorerie pour les entreprises. Le taux de rentabilité est comparable à celui de la France métropolitaine, le taux de marge brute relevé en Guyane (10,5 %) dépassant celui des autres Dom. Rapporté à l'EBE, le poids des intérêts est nettement plus élevé qu'en France métropolitaine (12,9 % contre 6,5 %), alors que le taux d'endettement financier demeure plus faible.

Selon le type d'ouvrage réalisé, les acteurs de la filière concernés ne sont pas les mêmes. Les entreprises de plus de 50 salariés concentrent leur activité sur la construction de bâtiments administratifs et industriels faute d'être assez compétitives sur les marchés de construction de logements sociaux⁵⁰. L'envolée des prix des matières premières ces dernières années n'a fait qu'accentuer le manque à gagner des acteurs. Dans les faits, seules les entreprises moyennes répondent aux appels d'offres des bailleurs sociaux. Mais la compétition est rude avec des prix tirés vers

le bas qui favorisent, principalement sur ces chantiers, le recours au travail irrégulier ainsi que l'augmentation du nombre d'appels d'offres demeurés infructueux. Les très petites entreprises (TPE) dépendent quant à elles de la sous-traitance : leur activité est principalement liée à celle des entreprises de plus de 50 salariés.

Que ce soit dans le domaine des infrastructures, du logement ou de la rénovation urbaine, la Guyane doit rattraper son retard de développement : ces besoins sont autant de gisements potentiels pour le secteur. Les travaux d'infrastructures routières ou aéroportuaires sont rendus nécessaires par le besoin de désenclavement économique des communes de l'intérieur et du fleuve, alors que l'amélioration de la desserte maritime et fluviale impose des travaux importants d'infrastructures portuaires et d'aménagements. En matière de logement, la Guyane doit à la fois faire face à une forte pression démographique et rattraper le retard accumulé à partir de 2000⁵¹.

Le nombre de mises en chantier a chuté à 1 300 logements par an de 2001 à 2006 contre 2 000 logements par an dans les années 1990. Une estimation des besoins a établi que 15 000 familles sont en attente de logements sociaux, nombre déjà supérieur au parc locatif social existant. La production de logements est contrainte par la faible disponibilité du foncier aménagé (voirie, eau, électrification, assainissement) qui demande des financements importants.

49 - En 2004, source FIBEN

50 - Compte-tenu de prix plafonds fixés par les opérateurs sociaux jugés trop bas au regard des prix de revient.

51 - Les ressources de la ligne budgétaire unique (LBU) ont peu évolué de 1996 à 2006, oscillant autour de 30 millions d'euros alors que dans le même temps les coûts de construction se sont fortement valorisés, et que la population a nettement augmenté.

3.2 - Le marché intérieur se construit

Le pouvoir d'achat des ménages reste stable

Le pouvoir d'achat du revenu par habitant (corrige de l'inflation) s'est maintenu sur la période, avec une augmentation moyenne de 0,1 % par an. Il a néanmoins progressé au même rythme que le PIB. Les revenus des ménages jouent d'ailleurs toujours un grand rôle dans l'économie et constituent un des leviers majeurs de la demande intérieure. La consommation finale totale est ainsi presque égale au PIB, et celle des ménages en représente la moitié (48 % en 2006). Les revenus d'activité forment une part importante de ces revenus. Les salaires perçus représentent ainsi 60 % du revenu disponible des ménages en 2006. Sur la décennie 1993-2003, ils ont augmenté de 5,4 % par an. Les bénéfices des ménages (essentiellement les revenus des entreprises individuelles) ont enregistré une évolution beaucoup plus rapide, proche de 10 % par an.

Globalement, les revenus du travail n'ont cependant pas tiré le pouvoir d'achat des ménages, en dépit de l'alignement progressif du Smic des Dom sur celui de la France métropolitaine, et des vagues de titularisations dans la fonction publique locale. Les impôts sur le revenu évoluent de façon notable, progressant à un rythme annuel moyen supérieur à 14 %. Ceci résulte des hausses successives de la CSG en 1995 puis 1997, et surtout de l'élargissement de la base fiscale et de l'optimisation des taux de recou-

vrement. Dans l'ensemble, le prélèvement fiscal direct représente moins de 8 % du revenu net des ménages, ce qui reste faible comparé à la moyenne nationale. Trois foyers fiscaux sur quatre sont en effet non imposables, en raison de la faiblesse du niveau de vie moyen, et de l'existence d'un abattement complémentaire au titre de l'impôt sur le revenu. Les prestations sociales perçues progressent de 7,3 %, à un rythme légèrement supérieur à l'augmentation des cotisations, de 5,4 % par an. L'investissement des ménages, qui correspond à la construction et à l'achat de logement⁵² (15 % des revenus en 2006) s'est lui réduit sur la période (de 0,2 % par an), ce qui révèle un ralentissement de l'accès à la propriété. Les problèmes de mobilisation et de coût du foncier aménagé, tant pour le logement individuel que pour le logement collectif, expliquent sans doute cette faiblesse. Avec 80 millions d'euros en 2006, la part de l'investissement en logement des ménages dans la FBCF ne dépasse pas 11 %.

L'épargne bancaire des ménages augmente

Entre 1997 et 2006, l'épargne bancaire des ménages guyanais a fortement augmenté avec un rythme moyen de 6,5 % par an. Cette croissance est plus élevée qu'en Guadeloupe (4,8 %) ou en Martinique (5,1 %) et s'explique par une propension à épargner plus élevée qu'aux Antilles⁵³. Cette progression s'est toutefois révélée insuffisante pour rattraper le

52 - Il s'agit de Formation Brute de Capital Fixe (FBCF), c'est à dire uniquement de logements neufs, hors terrain.

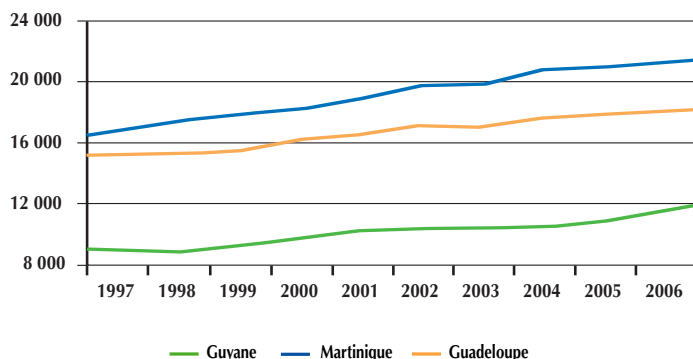
53 - Le taux d'épargne (épargne brute/revenu disponible brut) sur la période 1997-2004 est structurellement plus élevé en moyenne, en Guyane qu'aux Antilles (à 12 % contre 9 %).

niveau d'épargne bancaire des deux autres Départements Français d'Amérique (DFA). Du fait d'une croissance démographique plus dynamique, la croissance des avoirs financiers par ménage est du même ordre dans les trois DFA (2,7 % par an en Guyane, 2,7 % à la Martinique et 1,9 % à la Guadeloupe). L'avoir financier⁵⁴ moyen par ménage, se situe ainsi à 11 500 euros, niveau nettement inférieur à celui de la Guadeloupe (18 100 euros) ou de la Martinique (21 400 euros).

créances douteuses). L'endettement s'est renforcé en fin de période. Entre 2003 et 2006, la croissance moyenne atteint 9,3 %, rythme nettement supérieur à celui de 1998 à 2003 où la croissance moyenne était d'environ 3,4 % par an. Ce changement de tendance est dû en partie à l'évolution plus favorable des taux d'intérêt de 2003 à fin 2005. L'accélération de la progression des crédits aux ménages se retrouve dans les deux principaux types de crédits que sont les crédits à l'habitat et les crédits à la consom-

Évolution de l'épargne bancaire par ménage Hors assurance-vie

Unité : Euro



Source : ledom

Les ménages ont davantage recours aux crédits

L'endettement des ménages guyanais a progressé modérément : de 1998 à fin 2006, la croissance des encours bruts est de 35 %, celle des encours sains de 55 % (hors

mation en progression en moyenne annuelle de 9 % et 10 %, depuis 2003. Si les crédits à l'habitat restent prédominants (70 % en fin 2006), leur part a décliné de plus de 5 points depuis 1998 au profit des crédits à la consommation. La part des crédits à l'habitat dans le total des crédits

54 - L'écart observé est toutefois à relativiser dans la mesure où l'épargne bancaire d'un nombre significatif de ménages résidents en Guyane (salariés du CSG, fonctionnaires soumis à mobilité, ...) est domiciliée en France métropolitaine et n'est donc pas recensée localement. A noter également que le livret A du réseau des Caisses d'Épargne, non présent en Guyane, n'est pas commercialisé localement.

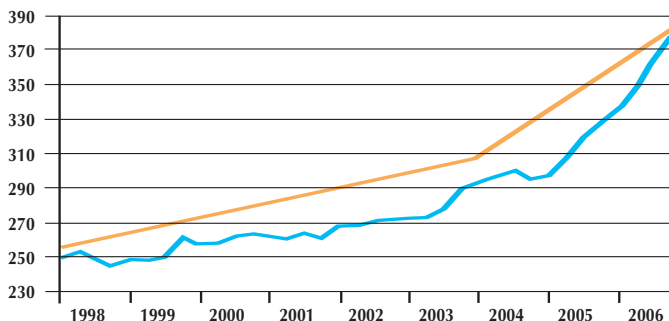
reste toutefois supérieure à celle observée aux Antilles françaises où elle atteint 60 %. Au final, l'endettement financier par ménage se situe à environ 7 000 euros fin 2006 contre 30 000 euros en France métropolitaine et 15 000 euros aux Antilles françaises. En 10 ans, il n'a progressé que de 11 % contre 74 % en France métropolitaine et 31 % aux Antilles françaises.

tré la dynamique la plus forte : les transferts en nature (essentiellement des dépenses de santé), et les prestations sociales en espèces ont progressé de 7,5 % par an, à un rythme nettement supérieur à celui de l'ensemble de l'économie.

- Les dépenses de consommation, premier poste de dépense avec 40 %

Encours des crédits sains aux ménages

Unité : millions d'euros



Source : ledam

Les dépenses des administrations soutiennent la demande

La vigueur de la dépense publique explique en partie la bonne résistance de la consommation finale des ménages et les performances honorables de certains secteurs de l'économie privée qui, à l'image du BTP, dépendent de la commande publique.

Les différents postes du compte des administrations sont en croissance rapide sur la période : dans l'ensemble, les dépenses ont ainsi augmenté de 6,4 % par an.

- Les dépenses de transferts ont enregistré

du total ont crû de 6,7 % par an.

- L'évolution de la masse salariale, moins rapide, a tout de même été de 5,7 % par an. La hausse la plus forte affecte les administrations locales, qui ont titularisé de nombreux agents.
- Les dépenses d'investissement ont évolué avec moins de vigueur, au rythme annuel moyen de 4,6 %. La FBCF publique, avec 194 millions d'euros en 2003, représente 39 % du total des investissements réalisés en Guyane, à quasi-égalité avec les entreprises (41 % du total). Les collectivités locales sont à l'origine de plus de 60 % de ses investissements publics.

Éléments du compte des administrations publiques

Unité : milliers d'euros

	1993	1995	1997	1999	2001	2003	Moyenne annuelle 1993-2003
Rémunérations des salariés	361 065	375 453	440 850	531 050	582 601	624 514	5,7
Prestations sociales en espèces	155 144	197 275	196 619	226 117	282 184	312 963	7,5
Transferts sociaux en nature	286 965	293 668	357 613	440 240	508 754	580 186	7,5
Dépense de consommation finale	609 232	629 178	755 530	893 868	975 892	1 147 035	6,7
Formation brute de capital	134 010	140 255	124 047	133 172	167 538	193 665	4,6
Total partiel	1 546 417	1 635 829	1 874 659	2 224 448	2 516 969	2 858 362	6,4

Source : Insee - Comptes économiques

En 2003, le besoin de financement global s'élève à près de 900 millions d'euros. Il concerne toutes les administrations : l'État est à l'origine des deux-tiers de ce besoin, mais tous les autres acteurs publics sont concernés. La sécurité sociale et les organismes divers d'administrations centrales affichent un besoin de financement respec-

tif de 137 et 118 millions d'euros en 2003. Les hôpitaux et les collectivités territoriales, dont une bonne partie des ressources proviennent de dotations de l'État, sont concernés à des niveaux plus faibles. Le poids du financement public (solde dépenses moins recettes) dans l'économie reste au niveau élevé de 37 % du PIB.

Déficit cumulé des administrations publiques en Guyane

Unité : milliers d'euros

	1993	1995	1997	1999	2001	2003
Solde des opérations courantes et en capital						
Sécurité sociale	-33 004	-61 859	-53 238	-51 412	-163 360	-136 748
Organismes divers d'administration centrale	-140 692	-121 151	-145 699	-172 234	-189 884	-117 773
État dans la région	-389 873	-340 013	-392 946	-419 224	-484 532	-573 901
Hôpitaux	-936	11 231	25 389	-5 902	5 152	-16 610
Administrations publiques locales	-18 774	-28 156	57 154	29 549	12 686	-24 796
Solde des administrations publiques	-583 278	-539 947	-509 341	-619 224	-819 938	-869 827
PIB	1 470 169	1 574 530	1 768 327	1 939 951	2 204 030	2 379 682
Solde des administrations publiques / PIB	39,7	34,3	28,8	31,9	37,2	36,6
Solde commercial après correction territoriale	-354 841	-417 062	-390 267	-410 150	-513 666	-458 455
Solde commercial rapporté au PIB	24,1	26,5	22,1	21,1	23,3	19,3

Source : Insee - Comptes économiques

3.3 - Une inflation maîtrisée jusqu'à mi 2006

Le niveau des prix à la consommation est plus élevé en Guyane qu'en France métropolitaine voire même qu'aux Antilles. Ces écarts s'expliquent par l'origine des biens consommés localement, pour la plupart des produits d'importation, dont le prix incorpore des coûts de transport et d'approche. Il s'explique aussi par la faiblesse de la concurrence interne.

La dernière enquête de comparaison spatiale des prix⁵⁵, réalisée en 1992, montrait que le consommateur guyanais⁵⁶ devait déboursier en moyenne 18,5 % de plus sur le marché local que pour le même panier de biens acheté en France métropolitaine. L'écart le plus important était enregistré dans l'alimentation : il était de plus de 45 %

Niveaux de prix comparés entre la Guyane et la France métropolitaine en 1992

Unité : Indice base 100 = France métropolitaine

Alimentation	145,5
Habillement	112,7
Autres produits manufacturés	113,3
Services hors loyers	104,5
Ensemble hors loyers	118,5
Loyers	144,4
Ensemble	120,5

Source : Insee

en 1992. Compte-tenu de l'augmentation comparée des prix depuis cette date, légèrement inférieure en Guyane, on peut estimer que le différentiel est aujourd'hui de l'ordre de 16 %. Cette légère baisse confirme la lente réduction des écarts déjà constatée dans les années 80, mais laisse à la Guyane la place de Dom le plus cher. Les produits alimentaires gardent les écarts les plus marqués : c'est pourtant là que les différences se sont les plus amenuisées. La modernisation récente des circuits de distribution, en intensifiant la concurrence, devrait amplifier ce mouvement.

En pratique l'indice des prix a évolué sur la période 1993-2006 légèrement moins vite qu'en France métropolitaine (20 % contre 23 %). Un écart somme toute assez faible de trois points en treize ans.

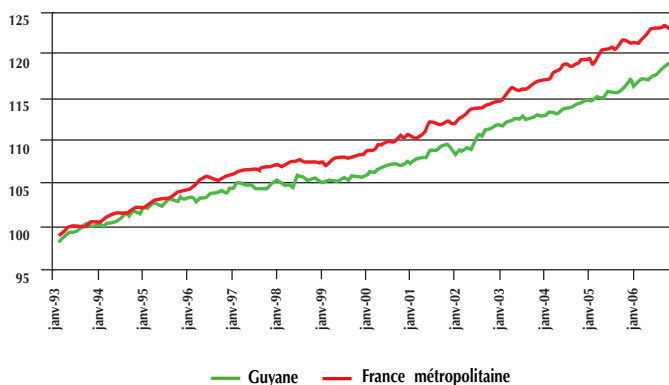
C'est le prix de l'énergie qui a évolué le plus rapidement (+53 % entre 1993 et 2006), l'alimentation et les services augmentant de 25 %. Les prix des produits manufacturés ont eu tendance à augmenter moins vite que ceux des services, où la contrainte de compétitivité externe n'existe que peu. L'absence d'inflation importée

55 - «Écarts en baisse avec la France métropolitaine », Jacques Cazenave, *Antiane-Éco* n°22, septembre 2003

56 - Il s'agit bien d'écart de prix et non de différentiel de coût de la vie : les structures réelles de consommation ne sont pas les mêmes en Guyane et en France métropolitaine. Les résultats expriment ce qu'un ménage métropolitain, venant de France métropolitaine, aurait comme dépense supplémentaire s'il maintenait sa consommation constante en structure et en volume.

L'inflation en Guyane et en France métropolitaine entre 1993 et 2003

Unité : indice base = 100 moyenne 1993



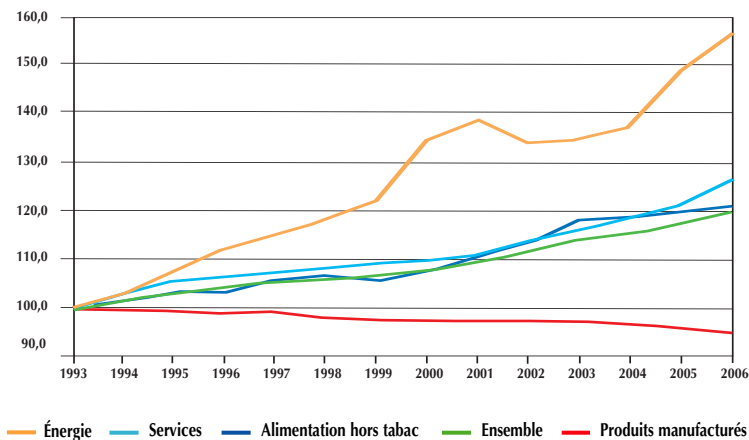
Source : Insee

a joué dans le sens de la modération : l'indice des prix français à l'exportation, représentatif d'une large part des importations guyanaises, est stable sur la période

(-1 %). Le prix des produits agricoles exportés a même baissé de 15 %, ceux des biens de consommation et d'équipement de respectivement 9 et 11 %.

Évolution des indices de prix par groupe de produits

Unité : indice base = 100 moyenne 1993



Source : Insee

Prix, comparaison de niveau de vie et parité de pouvoir d'achat

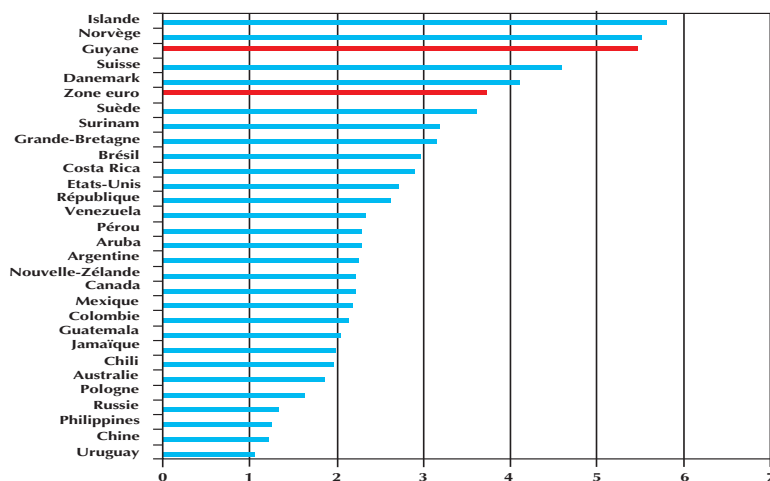
La Guyane est une zone de prix élevés : son éloignement géographique, ses coûts d'approche, l'existence de protections tarifaires et de salaires élevés expliquent cette situation. Ce différentiel, difficile à mesurer, peut fausser les comparaisons internationales de niveau de développement. En effet, compte-tenu des parités monétaires, le même bien devrait avoir le même prix partout : c'est la base de la théorie de la Parité des Pouvoir d'Achat (PPA).

L'hebdomadaire financier anglais The Economist a créé en 1986 un indicateur rapide de ces parités, devenu célèbre : l'indice Big Mac. Le Big Mac est en effet aujourd'hui l'un des produits de consommation courante les plus répandus. Il s'agit d'un produit uniforme, vendu dans le monde entier, et dont le prix incorpore un grand nombre de coûts : salaires des employés, prix des produits locaux et importés entrant dans la composition du sandwich, foncier, etc. Tous les ans donc, The Economist parcourt le monde pour relever le prix du Big Mac dans chaque pays, et mettre à jour son classement : les prix exprimés en monnaie locale sont convertis en dollars.

Cet indicateur confirme le niveau élevé des prix intérieurs guyanais : en 2006, la PPA guyanaise était supérieure de 46 % à celle de la zone Euro, de 72 % à celle du Surinam et de 84 % à celle du Brésil. Sur les 30 pays retenus, la Guyane arrive en 3^{ème} position, derrière l'Islande et la Norvège. Une comparaison des PIB par habitant corrigés des parités de pouvoir d'achat pourrait donc conduire à des résultats bien différents de la comparaison brute.

Prix du Big Mac (mars 2006)

Unité : dollars US



Source : The Economist - Insee

La hausse des salaires n'a pas eu non plus d'effet sur l'inflation. Soutenue par la politique de rattrapage du Smic guyanais, effectif au milieu des années 90, la masse salariale totale versée aux ménages a augmenté de 5,6 % par an entre 1993 et 2006. Mais

compte-tenu de la hausse des effectifs, le pouvoir d'achat des salariés n'a globalement augmenté qu'au rythme de l'inflation (1,6 %). Le salaire réel par tête est donc resté stable sur la période, au même titre que le revenu disponible brut des ménages.

Évolution du pouvoir d'achat des salaires et du SMIC en Guyane

Unité : %

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne
Taux de croissance du SMIC	3,2	4,1	2,4	5,3	5,8	5,5	3,0	4,2
Évolution du pouvoir d'achat du SMIC	1,8	2,5	0,8	3,2	4,7	3,8	0,9	2,5
Évolution de salaire moyen par tête	2,3	4,1	-6,2	8,6	2,4	-1,7	0,2	1,5
Inflation	1,4	1,6	1,5	2,0	1,2	1,6	2,1	1,6
Évolution du pouvoir d'achat du salaire moyen	0,9	2,4	-7,6	6,5	1,2	-3,3	-2,0	-0,1

Source : Insee

3.4 - Le secteur bancaire local s'assainit

Par leur fonction d'intermédiaire financier, les établissements de crédits⁵⁷ jouent un rôle central dans l'économie. Deux caractéristiques souvent rencontrées dans les systèmes financiers des Dom s'observent en Guyane :

- l'expansion de la circulation fiduciaire, favorisée par la perméabilité des frontières et le poids de l'économie informelle,
- le stock élevé des créances douteuses hérité des années 90 qui augmente le coût du risque et s'est traduit par un resserrement du crédit jusqu'en 2004.

A partir de fin 2001, l'Institution monétaire (ledom) a introduit la monnaie unique en Guyane comme dans les autres Dom. Depuis cette date, on assiste à une accélération de l'activité fiduciaire⁵⁸ en partie liée à l'attraction exercée par l'Euro, dans les régions frontalières du Suriname et du Brésil et le poids de l'économie informelle. Ceci s'exerce dans un contexte d'inflation maîtrisée, favorable à la consommation des ménages. L'interprétation de l'évolution de la masse monétaire⁵⁹, fortement influencée en Guyane par la monnaie fiduciaire, semble donc délicate.

57 - Cette analyse est effectuée à partir des statistiques monétaires des établissements de crédit locaux, qui représente près de 44 % des crédits octroyés aux agents économiques guyanais, le solde étant couvert par les établissements non installés localement (appelés aussi « hors zone ») qui interviennent principalement sur le marché du logement et des collectivités locales.

58 - En valeur, les émissions nettes de billets en euros augmentent en moyenne de 48 % par an de 2003 à 2006, contre 25 % par an de 1998 à 2001 pour les billets en francs.

59 - Agrégat M3

L'analyse des autres composantes de la masse monétaire permet d'effectuer les observations suivantes :

- du côté des dépôts à vue, des comptes sur livrets ou des placements indexés sur le marché monétaire, le rythme de progression s'est maintenu à un niveau élevé (+ 8 % en moyenne annuelle). D'autre part, les agents ont modifié leur comportement vis-à-vis des placements à long terme, par un attrait pour les placements en assurance-vie (+16 % en moyenne annuelle) et de façon plus modérée, en plans d'épargne logement (+5 %).
- du côté des crédits - qui sont la contrepartie des dépôts - le secteur bancaire a été également actif dans le financement de l'économie, sauf pour les entreprises en raison du poids des créances douteuses, qu'il n'a commencé à résorber qu'à partir de 2000. L'encours sain des ménages a progressé à un rythme proche des composantes de la masse monétaire (hors monnaie fiduciaire) en augmentant de 8 % en moyenne par an. Le resserrement du crédit s'est donc fait principalement au détriment des entreprises, dont l'encours sain n'a progressé fortement qu'à partir de 2005.

Au cours de la période 1997-2006, l'offre de crédits distribués par le système bancaire a augmenté plus rapidement que le PIB :

- Seuls les crédits d'investissements des entreprises progressent à un rythme plus lent ;
- Les établissements locaux se sont repositionnés préférentiellement sur le segment

de marché le plus dynamique, celui des particuliers, avec notamment une progression annuelle des encours des crédits à l'habitat plus rapide qu'en France métropolitaine en fin de période ;

- Le taux de créances douteuses enregistré par les banques de la place qui atteignait fin 1996 près de 48 % des encours de crédits a été réduit progressivement pour atteindre un taux proche de 14 % fin 2006⁶⁰

La position extérieure nette⁶¹ du système bancaire est structurellement excédentaire en Guyane ce qui indique que tout le potentiel local de crédit n'est pas utilisé, ce qui peut être vu comme un frein à l'activité économique. Sur la décennie, la position extérieure nette rend compte des différentes étapes que le système financier a connu :

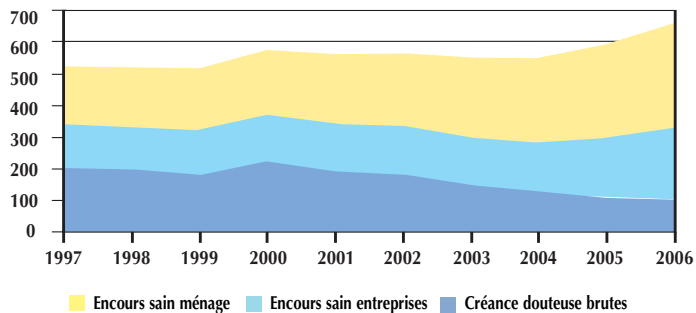
- de 1997 à 2002, période de resserrement du crédit pour les entreprises, l'activité de distribution de crédits est soutenue principalement par le marché des particuliers qui progressent plus nettement (+30 % contre +11 % pour les entreprises), l'excédent de trésorerie des établissements financiers se traduit par une position extérieure nette largement excédentaire ;
- de 2003 à 2006, la position extérieure nette diminue nettement (- 56 % en 3 ans) sous l'effet conjugué du renforcement du marché des crédits aux particuliers et du resserrement du marché du crédit aux entreprises qui bénéficient d'une chute de près de 300 points de base du coût du crédit aux entreprises.

60 - Il reste toutefois encore supérieur à celui des Antilles françaises (9,7% environ), de la Réunion ou de la France métropolitaine (4,7%).

61 - C'est un élément de mesure du dynamisme bancaire en matière de distribution de crédit, elle rend compte de la surliquidité du système financier. Elle est calculée comme la différence entre avoirs et engagements hors zone d'émission des établissements de crédit locaux. Un déficit indique que les banques n'ont pas suffisamment de dépôts pour financer les crédits, ce qui les oblige à emprunter à l'extérieur (c'est notamment le cas à la Réunion), et au contraire un excédent signifie que les banques ne prêtent pas aux agents locaux la totalité des fonds qu'ils déposent auprès d'elle

Encours de crédits des établissements locaux

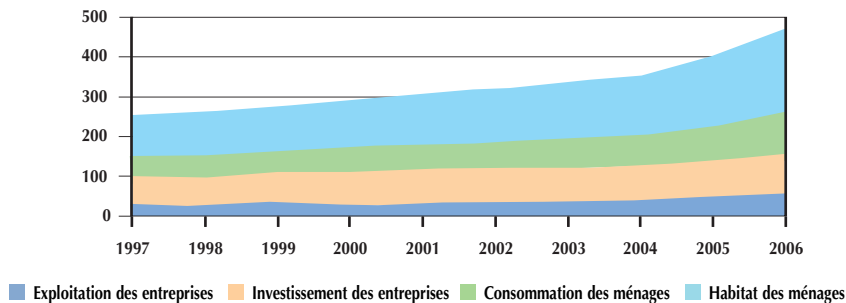
Unité : millions d'euros



Source : ledom

Crédits par catégorie de concours

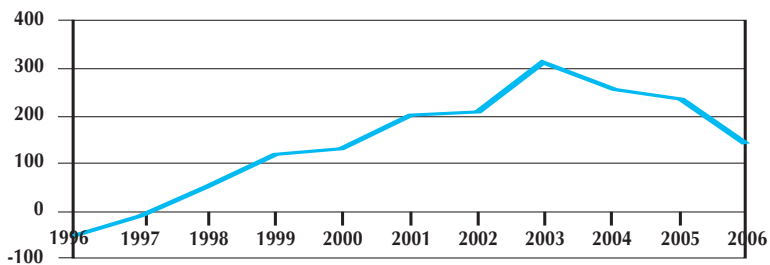
Unité : millions d'euros



Source : ledom

Position extérieure nette

Unité : millions d'euros



Source : ledom

INSEE

Service Régional de Guyane
23 Ter, avenue Pasteur
BP 6017
97306 Cayenne Cedex

www.insee.fr/guyane

IEDOM

8, rue Christophe Colomb
BP 6016
97306 Cayenne Cedex

www.iedom.fr

AFD

Lotissement des Héliconias
Route de Baduel
BP 1122
97345 Cayenne Cedex

www.afd.fr

La Guyane a bénéficié depuis le début des années 90 d'un réel développement : la taille de son économie a doublé, grâce à une croissance plus élevée que celle de la plupart des autres régions. Son tissu économique se transforme rapidement, se modernise et crée des emplois, son marché intérieur se construit.

Ce dynamisme est peu connu, en raison de la rareté des analyses portant un regard macro-économique sur la Guyane. Il est aussi occulté par l'évocation des handicaps structurels auxquels elle doit faire face, et par l'exceptionnel niveau de la croissance de sa population.

L'envolée démographique, si elle accompagne l'expansion régionale, pèse en effet lourdement sur la croissance par habitant : loin des phénomènes de rattrapage souvent évoqués pour les Dom, la Guyane est confrontée en la matière à un véritable décrochage de ses indicateurs socio-économiques.

ISBN : 2-11-0631198



Dépôt légal : Juin 2008

Code SAGE : GUYDEV280 Prix : 12 €

JUIN 2008